

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	07	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	15	SOCIAL	06	TRANSPORT	06
ADMINISTRATION	27	ECONOMIE	10	RURAL	10

N° 3003

20 Février 2024

20 February 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°024/DCR/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU EN BETON ARME DANS LA LOCALITE D'ABASSOUNI, COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF 002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET ASMI - AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/SIGAMP/2024 DU 21/01/2024 - AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 002/ AONO/CMTM/SIGAMP/ 2024 DU 21/01/2024 EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX CENTRALE SOLAIRE AVEC RESEAU A NKOLBOULA (LOT 01) ET AU CMA/CSI DE MINTOM (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MINTOM - APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 21/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS SOCIAUX T2 A MINTOM (LOT 1) ET LE BLOC ADLINISTRATIF DU CEAC PHASE 1 (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MINTOM LE MAIRE DE LA COMMUNE MINTOM (MAITRE D'OUVRAGE) PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES QUALIFIÉES INTÉRESSÉES À EXÉCUTER LES TRAVAUX CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE CERTAINS POINS DES DAO ONT ÉTÉ MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	002/DC/CRTV/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°_002/DC/CRTV/CIPM/2024 DU 16 FEVRIER 2024.. POUR L'ACQUISITION DES MODULES DE FAISCEAUX IP AUDIONUMERIKES A LA CRTV, EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-03-2024

4	Reference	N°105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 20 DEC 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023 POUR L'ORGANISATION DE 02 VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCÉS PAR LA BAD EN 01 LOT UNIQUE.ADDITIF 02 N°0069/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/APM/ACOM/2024 DU 13 FEV 2024.I. PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	001/2024/D/CN 4ème RGPH/CN RGAE Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/2024/D/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE / DU 16 FEV 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AL'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LA REGION DU SUD POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/24 DU 19 FÉVRIER 2024LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, MAITRE D'OUVRAGE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N°04,05 ET 06/AONO/CIPM/ DU 28/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE DES MODIFICATIONS CI-DESSOUS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

7	Reference	007/AONO/C.DLA/CIPM/AI/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C.DLA/CIPM/AI/2024 DU 10/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE A GAI GAI, L'AXE MARGUIRAWO-OURO KAL KAI ET DJOUTNGO, DANS LA COMMUNE DE DARGALA » DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-03-2024

8	Reference	001/DC/CRTV/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°_001/DC/CRTV/CIPM/2024 DU _16 FEVRIER 2024_ POUR LA FOURNITURE DE CARTES TELEPHONIQUES A LA CRTV- EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-03-2024

9	Reference	N°004/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPMJ/2024 DU 03/01/2024 RELATIF À L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP POUR L'UNIVERSITE DE MAROUA (UMA), LE CENTRE D'ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN (CEDC) DE MAROUA ET L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD) DE MAROUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	N°002/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°022/DCR/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 POUR ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE SIX (06) MOTOS À L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	004/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°002/DP/ MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /CSPM/2023 DU 01/09/2023 POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET L'EVALUATION DES INDICATEURS DE DECAISSEMENT (IDD) DES CONDITIONS BASEES SUR LA PERFORMANCE (PBC) DE LA SEMRY ET DES ASSOCIATIONS D'USAGERS D'EAU (AUE) DU PROJET VIVA-LOGONE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 1848/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AK Lire Titre/objet DECISION N° 1848/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SPM/ÀK DU 16/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°126/23/AONO/SDCC/CIPM DU 22/12/2023 POUR LA FOURNITURE, LE DEPLOIEMENT ET LE TRANSFERT DE COMPETENCE D'UN SERVEUR DE STOCKAGE ET D'UNE BAIE ARCHIVAGE EN DEUX LOTS A LASODECOTON. Nature de prestation Fournitures Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 001/TRADEX/DG/CMA/24 du 14/02/2024 Lire Titre/objet DECISION N°001/TRADEX/DG/CMA/24 DU 14/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 20 NOVEMBRE 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YOUNWÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference 002 Lire Titre/objet ADDITIF N°002/C DZENG/CIPM/2023 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/C-DZENG/CIPM/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE DZENG Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 005 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 DU 16/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) PANNEAUX SOLAIRES AUX CANTONS MAKI, BOBILIS ET BAMVELE DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-03-2024
-----------	--

16	Reference 007/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE A GUEREME, COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER, EXERCICE 2024 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-03-2024
-----------	--

17	Reference 007/DC/C.MDF/CIPM/AI/2024 Lire Titre/objet CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.MDF/CIPM/AI/2024 DU 12/02/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET D'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX, DANS LA COMMUNE DE MINDIF DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEPDED DE L'EXERCICE 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-03-2024
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	003/DC/C-DJO/SG/CIPM? CD/2024 DU 15/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/C-DJO/SG/CIPM? CD/2024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL (FOURNITURE ET FIXATION DE 150 CHAISES A LA TRIBUNE DU STADE MUNICIPAL DE DJOUM COMMUNE DE DJOUM, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-03-2024

19	Reference	001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS GENERAL D'APPEL AMANIFESTATION D'INTERET N°001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024, POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-03-2024

20	Reference	001/2024/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 001/2024/C/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /2024 DU 16 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LA REGION DU SUD POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

21	Reference	003/AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE URBAIN DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. « PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	15-03-2024

22	Reference	006/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 006/2024 CRÉDIT IDA N° 70480-CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE BP : 5838 YAOUNDÉ, COURRIEL : PROJETFILETSSOCIAUX.AIE@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER TSINGA, DERRIÈRE LE PALAIS DES CONGRÈS, FACE POLYCLINIQUE DU PALAIS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference 004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 15/02//2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 15-03-2024</p>
-----------	---

24	<p>Reference 016/24/C/CEN/DG/SGAMP/YDE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°016/24/C/CEN/DG/SGAMP/YDE D U 19/02/2024 PORTANT REPORT DES DATES DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CEN/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS SAGE BI REPORTING ET SAGE PAIE & RH ET DES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL SAGE 100 ENTREPRISE (LOT UNIQUE).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 11/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°11/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 DU 16/02/ 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PELGUE</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 11-03-2024</p>
-----------	---

26	<p>Reference 1845/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°1845/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 16/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°125/23/AONO/SDCC/CIPM DU 22/12/2023 POUR LA FOURNITURE DEUX (02) LOTS D'ÉQUIPEMENTS TÉLÉCOM ET ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT À LA SODECOTON.</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

27	<p>Reference 03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 16/02/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT EN DEUX CENT SEIZE (216) TABLES-BANCS SEMIMÉTALLIQUES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (PP MAMPAR:24,EP HOUMBAL:24,EP MOKOTE:24,EP LAMORDE EP III:24,EP DAWALA-BIOU:24,EP KERING:24,EP GOLOMO-BIOU:24,EP ZABILI-KASKA:24)</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture 13-03-2024</p>
-----------	--

28	<p>Reference 01/AONO/RG-PU/ C.KTBA /CIPM-TBEC/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/RG-PU/ C.KTBA /CIPM-TBEC/2023 DU 06/02/2024 POUR ACHÈVEMENT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 CONSTITUÉ DE 76 BOUTIQUES EN CONSTRUCTION AU MARCHÉ CENTRAL DE KOUTABA-TAYANDI (PHASE 3,) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 27-02-2024</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 002/2024/D/CN 4ème RGPH/CN RGA Lire Titre/objet DECISION N°002/2024/D/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE / DU 16 FEV 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 002/AONO/C-BWA/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE BANWA CENTRE-FOMESSA 2 DANS LA COMMUNE DE BANWA N° 002/AONO/C-BWA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 13-03-2024
-----------	---

31	Reference 001/AONO/C.DG/CIPM/ST/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.DG/CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION DE QUATRE (04) PANNEAUX SOLAIRE AU GITE D'ETAPES DE NIKA DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 14-03-2024
-----------	---

32	Reference 004 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BOUAM, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-03-2024
-----------	---

33	Reference 001/AONO/AER/DG/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AER/DG/CIPM/2024 DU 20 FÉVRIER 2024, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN.EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Travaux Date de cloture 20-03-2024
-----------	--

34	Reference N° 003/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : KWAMBELE (LOT 01) , MBOUGOINE (LOT 02) ET MELEHELEH (LOT 03), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-03-2024
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference 003/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 02/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO : LOT 1 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GOUNDAYE ; LOT 2 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DANHOU. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL, EXERCICE 2024 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-02-2024
-----------	---

36	Reference 014/C.DARAK/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS DECONSULTATION POUR UNE DEIYIANDE DE COTATIONN° 014/DC/C.DARAK/CIPM/2024DU 08/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN CINQ CENT (500) TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARAK. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. Nature de prestation Fournitures Date de cloture 02-03-2024
-----------	--

37	Reference 001/AC/CDPM-DJ/DDEE-DJ/2024 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CDPM-DJ/DDEE-DJ/2024 DU 19/02/2024RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N" 001/DC/AC/CDPM-DJ/DDEE-DJ/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU DJEREM (TIBATI) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 16-03-2024
-----------	---

38	Reference 002/DC/C-DJO/SG/CIPM?CD/2024 DU 15/02/2024 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-DJO/SG/CIPM?CD/2024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A LA MENUISERIE MUNICIPALE DE DJOUM DANS LA COMMUNE DE DJOUM DÉPARTEMENT DU DJA ET I.OBO Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-03-2024
-----------	--

39	Reference 02/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUË, RÉGION DU NORD.> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1)> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADIJENGO (LOT 2) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-03-2024
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	3 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003 RELATIF A LA SELECTION DE TROIS (3) CONSULTANTS (OSC, GIC, GIE) POUR LA CONDUITE DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITES AUX BONNES PRATIQUES EN GESTION ET EN RECYCLAGE DES D3E, A LA STRUCTURATION DES ACTEURS IMPLIQUEES DANS LA GESTION DES D3E DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET N'GAOUNDERE (LOT 1 : BAFOUSSAM, ; LOT2 : BERTOUA ET LOT 3 : N'GAOUNDERE).DATE : 20 FÉVRIER 2024FINANCEMENT : IDA 69870-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-03-2024
41	Reference	00000001/ASMI/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/SPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000001/ASMI/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/SPM DU 16 FEVR 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP) DE LA TROISIÈME PHASE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE (PAGFI 3)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-03-2024
42	Reference	0005/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP3/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_0005/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP3/2024 DU 19 FEV 2024 POUR L'OPERATIONNALISATION D'UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, LA CONDUITE DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SOCIALE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE BAMENDA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-03-2024
43	Reference	01/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, - CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU (LOT 1)- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOA (LOT 2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024
44	Reference	014/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 12/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 014/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT AU CMA D'AKOM2 DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference 001/TRADEX/DG/CMA /24 du 14/02/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/TRADEX/DG/CMA /24 DU 14/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 20 NOVEMBRE 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YOUNPWE, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference 002/2024/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE 002/2024/C/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /2024 DU 16 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 03/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOULARE (LOT 1)> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-03-2024
-----------	--

48	Reference 005/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10) BOX CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-03-2024
-----------	--

49	Reference 004 /AONO/C - YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /AONO/C - YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 POUR L'INSTALLATION LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE YINGUI -DÉPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-03-2024
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference N°003/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°023/DCR/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) ORDINATEURS PORTABLES ET DE DIX (10) SMARTPHONES POUR LES RELAIS COMMUNAUTAIRES DEUXIEME VAGUE DU PROLAC. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

51	Reference 00.10/AONO/RN/D42/C/CIPAA/SICAMP/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0.010/AONO/RN/D42/C/CIPAA/SICAMP/2024 DU 08/02/ 2024 POUR LES TRAVAUUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE COUTURE À LA SAR/SM DE KOLE Nature de prestation Travaux Date de cloture 04-03-2024
-----------	---

52	Reference 02/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE HORE NGOROM- MBEWE MANGOM SUR 17 KM AVEC CONSTRUCTION DE 04 DALOT DE 1X1 DANS LA VILLE DE NYAMBAKAFINANCEMENT ; BIP MINTP, EXERCICE 2024. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 19-03-2024
-----------	---

53	Reference 01/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 10 CHAMBRES +SALLE D'ACCUEIL A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 19-03-2024
-----------	--

54	Reference 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE A DIBI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-03-2024
-----------	---

55	Reference N° 002/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE KILA WALAKA (LOT 01) ET D'UN BLOC DE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE RHUMZOU (LOT 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-03-2024
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	014/23/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/24/AONO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	14-03-2024

57	Reference	002 /AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	14-03-2024

58	Reference	07/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION , D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024,
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-03-2024

59	Reference	03/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGOLI PONT TELLO SUR 21 KM DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKAFINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-03-2024

60	Reference	001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES PMH DANS LES LOCALITES DE NDOKBAYEMBI 1, LOGNANGA, IBOTI DANS LA COMMUNE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-03-2024

61	Reference	001/AONO/C-BWA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MISSION – CHEFFERIE FONTI- ANCIENNE CHEFFERIE KAKO FONTI. DANS LA COMMUNE DE BANWA N° 001/AONO/C-BWA/CIPM/2024 DU 19/02/2024
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	13-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	08/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION P'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A KOGNOLI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-03-2024

63	Reference	008/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AU CSI DE GUEGO DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

64	Reference	09/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAILA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-03-2024

65	Reference	04/AONO/C.KTBA/MO/CIPM/TR/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N0 04/AONO/C.KTBA/MO/CIPM/TR/2024 DU 09/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES T1: CARREFOUR MATAM-STADE-CARREFOUR EP PONDIMOUN 1 (SUR 2 KM) ET T2: CARREFOUR LANDIEM-NJILLOUM-KOMENKE (SUR 3,5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-02-2024

66	Reference	003/AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHARPENTE ET LA TOITURE DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE L'EPB DE BOUAM, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-03-2024

67	Reference	004/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES CHACUN AU MARCHE CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	006/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BORONGO, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

69	Reference	04/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE WOURO-SANGUE-LAOPANGA SUR 8 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 1X1FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-03-2024

70	Reference	013/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A KARAM 1, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-03-2024

71	Reference	10/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION A NGAOUBOL-KOGNOLI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-03-2024

72	Reference	06/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GADO DJEREM DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-03-2024

73	Reference	N° 004/AONO/C-MOG/CIPM /2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MOG/CIPM /2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE (ADDUCTION D'EAU POTABLE) A LA SAR/SM DE RHUMSIKI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

74	Reference	05/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 9 KM DE MUNICIPALES DANS LA VILLE DE NYAMBAKA FINANCEMENT : BIP MINDUH, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-03-2024

75	Reference	003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL ET DU CABINET DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-03-2024

76	Reference	004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES ESPACES VERTS ET PARC DE LOISIRS DANS LA VILLE DE GAROUA : VOLET REHABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE VILLE DE GAROUA. DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FOND PROPRE CUG- EXERCICE 2024 IMPUTATIONS : 221 100
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-03-2024

77	Reference	01/DC/CNY/SG/ST/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° DC/CNY/SG/ST/CIPM/2024 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU BLOC DE DIX CHAMBRES + SALLE D'ACCUEIL A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-03-2024

78	Reference	001/DC/C-DJO/SG/CIPM? CD/2024 DU 15/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-DJO/SG/CIPM? CD/2024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'EQUIPEMENT DU CSI D'ABOELON, COMMUNE DE DJOUM DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-03-2024

79	Reference	013/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE POMPES ET GROUPE ELECTROGENE A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	28-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference [013/AONO/C AKOM2/CIPM-AKOM 2/2024 DU 12/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 013/AONO/C AKOM2/CIPM-AKOM 2/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'Océan, RÉGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEE 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-03-2024

81

Reference [02/AONO/CUN/S02/AONO/G/CIPM/DT/2024 DU 18/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2024 DU 18 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER YOKO (LOT1) ET D'UN PONT AU QUARTIER SETUBA(LOT2) DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: LOT 1, LOT 2 CUNIMPUTATION: LOT 1, LOT 2: 220-150EXERCICE 2024

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-03-2024

82

Reference [003/DC/CRTV/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°_003/DC/CRTV/CIPM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) STATIONS DE TRAVAIL A USAGE TAMPON A LA CRTV, EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-03-2024

83

Reference [002/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024, POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2024.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-03-2024

84

Reference [03/AONO/C-TCH/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 03AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 0 9 FEV 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJIBA BAINAWA GROUPE II, COMMUNE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-03-2024

85

Reference [2](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE, GIC, GIE) POUR LA REALISATION DE L'ANALYSE DE L'ETAT INITIAL ET LA CARACTERISATION DES PROCEDES DE VALORISATION DES D3E, AINSI QUE LA CONDUITE DE LA FORMATION, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE MOBILISEES POUR LA GESTION DURABLE DES D3E DANS LES VILLES CONCERNEES PAR L'INTERVENTION DU PATNUCDATE : 20 FÉVRIER 2024FINANCEMENT : IDA 69870-CM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference [0004/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP3/20234](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0004/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP3/20234 DU 19 FEV 2024 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU THIRD PARTY MONITORING (TPM) DANS LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE BAMENDA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 05-03-2024

87

Reference [003/D13-26/AAONO/MINSANTE/CIPM/2024 du 13/07/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/D13-26/AAONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 13/07/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2024

88

Reference [011/23/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°011/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/02/2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE, D'UN LOT DE DEUX(02) PONTS BASCULES ELECTRONIQUES A LA SODECOTON

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 28-03-2024

89

Reference [02/AONO/C-TCH/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT NO02 /AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 09 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GOP-REY-SASSA GORDO-HORMBALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRÉ. DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-03-2024

90

Reference [00](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM-C-MG/2024 DU 24/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA'AXE : NKOLBECK- ATONG – EVOUNG – SOUS-PREFECTURE MENGANG DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°105/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 20 DEC 2023 POUR L'ORGANISATION DE 02 VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCÉS PAR LA BAD EN 01 LOT UNIQUE.ADDITIF 02 N°0069/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/APM/ACOM/2024 DU 13 FEV 2024.I. PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADC	Au lieu de :	Lire plutôt :
Points 2 et 4	<p>a) Acquisition et Participation</p> <p>La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine (de la communication & Journalisme), et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.</p> <p>Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique), à l'adresse ci-dessous, en personne, ou par courrier, au plus tard le 25/01/2024, à 10 heures, heure locale.</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 25/01/2024, à 11 heures</p>	<p>La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.</p> <p>Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique, à l'adresse ci-dessous, en personne ou par courrier, au plus tard le 22 FEV 2024, à 10 heures, heure locale.</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 22 FEV 2024, à 11 heures.</p>

I. AUTRE PRECISION

	Au lieu de :	Lire plutôt :

	<p>b) Préparation des offres La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Acheteur. La cotation présentée en huit (08) exemplaires dont (1) original et (07) copies marquées comme tels comprendront les documents suivants:</p> <p>(a) La Lettre de Cotations (LC) dûment remplie, datée et signée; (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) dûment rempli, daté et signé; (c) Le projet de Lettre de Marché (LM) dûment rempli, daté et signé; (d) Les spécifications (caractéristiques) techniques des équipements accompagnées des prospectus (qui feront partie intégrante de l'offre) ; (e) Les références du Prestataire pour des missions similaires (au moins deux marchés analogues : joindre les copies des marchés et les certificats de diffusion). (f) L'Agrément en cours de validité produit par Le Ministère de la Communication (MINCOM), critère éliminatoire</p>	<p>b) Préparation des offres La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Acheteur. La cotation présentée en huit (08) exemplaires dont (1) original et (07) copies marquées comme tels comprendront les documents suivants:</p> <p>(a) La Lettre de Cotations (LC) dûment remplie, datée et signée; (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) dûment rempli, daté et signé; (c) Le projet de Lettre de Marché (LM) dûment rempli, daté et signé; (d) Les spécifications (caractéristiques) techniques des équipements accompagnés des prospectus (qui feront partie intégrante de l'offre) ; (e) Les références du Prestataire pour des missions similaires (au moins deux marchés analogues : joindre les copies des marchés et les certificats de diffusion).</p>
--	---	---

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MINTOM

ADDITIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET ASMI - AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/SIGAMP/2024 DU 21/01/2024 - AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 002/AONO/CMTM/SIGAMP/ 2024 DU 21/01/2024 EN PROCEDURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX CENTRALE SOLAIRE AVEC RESEAU A NKOLBOULA (LOT 01) ET AU CMA/CSI DE MINTOM (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MINTOM - APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 21/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS SOCIAUX T2 A MINTOM (LOT 1) ET LE BLOC ADLINISTRATIF DU CEAC PHASE 1 (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MINTOM LE MAIRE DE LA COMMUNE MINTOM (MAITRE D'OUVRAGE) PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES QUALIFIÉES INTÉRESSÉES À EXÉCUTER LES TRAVAUX CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE CERTAINS POINS DES DAO ONT ÉTÉ MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devront parvenir au service de passation des marchés de la Commune de Mintom au plus tard le 09 février 2024 à 14h 30 min heures précises, et devront porter les mentions suivantes :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CMTM/SIGMAP/2024 du 21/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX CENTRALE SOLAIRE AVEC RESEAU A NKOLBOULA (lot 01) ET AU CMA/CSI DE MINTOM (lot 02) DANS LA COMMUNE DE MINTOM</p> <p style="text-align: center;">LOT N°.....</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devront parvenir au service de passation des marchés de la Commune de Mintom au plus tard le 23 février 2024 à 14h 30 min heures précises, et devront porter les mentions suivantes :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières sera effectuée en un temps le 09 février 2024 à 15 heures 30 minutes précises dans la salle des Actes de la Mairie de Mintom par la commission interne de passation des marchés de la Commune de Mintom en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières sera effectuée en un temps le 23 février 2024 à 15 heures 30 minutes précises dans la salle des Actes de la Mairie de Mintom par la commission interne de passation des marchés de la Commune de Mintom en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MINTOM le 19 Février 2024

Le MAIRE

BEKONO NEE AKETE ENDAMANE Dibol

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°_002/DC/CRTV/CIPM/2024 DU 16 FEVRIER 2024.. POUR L'ACQUISITION DES MODULES DE FAISCEAUX IP AUDIONUMERIQUES A LA CRTV, EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin de dépanner et remettre en fonctionnement des faisceaux hertziens IP audionumériques, le Directeur Général de la CRTV lance une demande de cotation pour l'acquisition des modules des faisceaux IP audionumériques à la CRTV.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, l'entreprise retenue aura la tâche de livrer les fournitures suivantes :

Fourniture les modules de faisceau IP audio numérique suivants :

- 04 paires de Codec audio stéréo DEVA DB 910 ;
- 05 paires de module point d'accès radio Ubiquiti airFiber AF-5XHD ;

- 06 paires de parafoudre Ethernet RJ45 Extérieur compatible PoE ;

- 01 paire de switch 8 ports giga Ethernet rackable;
- 02 antenne Parabolique pour airFiberX 5 GHz 30 dBi Ubiquiti AF-5G30-S45.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 28 500 000** (vingt-huit millions cinq cent mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 60 56 12 04.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 francs CFA (quarante mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces services doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **21 MARS 2024** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation N°_002/DC/CRTV/CIPM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DES MODULES DE FAISCEAUX IP AUDIONUMERIQUES A LA CRTV, EXERCICE 2024 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage dans le cadre de la présente Demande de Cotation est de quatre-dix jours (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N° 8 de la Demande de Cotation d'un montant de **F CFA 570 000** (cinq cent soixante-dix mille), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **21 MARS 2024** à

à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères éliminatoires suivants :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements ;
- absence de preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande (CCTP non paraphé à chaque page et non signé à la dernière page et projet de Lettre-commande non paraphé à chaque page et non signé à la dernière page) ;
- absence de prospectus couleur présentant les équipements ;
- Absence de garantie et de service après-vente
- Non-respect de l'origine de la fourniture (USA, UE, UK, Japon, Canada) ;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°002/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°022/DCR/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 POUR ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE SIX (06)
MOTOS À L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA
REGION DU LAC TCHAD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Crédit : IDA 6643 - CM

Description du Marché : Acquisition et la livraison de six (06) motos à

l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Délai d'exécution : trente (30) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM

SAFAA SARL

ADRESSE

Tel : 693 98 88 03, BP : KOUSSERI

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

23.997.870 FCFA TTC

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

23.997.870 FCFA TTC

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)

23.997.870 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRES EVALUES

SOUSSIONNAIRES EVALUES	
NOM	TSM SARL
ADRESSE	BP : Maroua Courriel : haouahaliloul03@yahoo.com Tel : 699 80 40 41
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	24.863.625 FCFA TTC
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
NOM	AB MOTORS SARL
ADRESSE	Tél : 676 36 39 52 BP : Maroua
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	24.684.750 FCFA TTC
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION N°001/2024/D/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE / DU 16 FEV 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AL'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LA REGION DU SUD POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) ET LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE), CO-MAITRES D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2020/022 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 Janvier 2021 portant création d'une commission spéciale de passation des marchés auprès des Coordinations Nationales du 4Ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Eleavage ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat, des Organismes subventionnés pour l'Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/ CN 4Ème RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 du 12 septembre 2023 relatif à l'**expédition aller et retour du matériel de terrain dans la région du Sud** pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4Ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Eleavage.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDENT :

Article 1er : le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée ainsi qu'il suit :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC FCFA)	Délai d'exécution
1	FATMA SARL	6 587 966	Un mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le COORDONNATEUR

MBAIRANODJI ANDRÉ & MBARGA BERNADETTE

COMMUNE DE KOBDOMBO

**ADDITIF N°02/24 DU 19 FÉVRIER 2024 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, MAITRE D'OUVRAGE
INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N°04,05 ET
06/AONO/CIPM/ DU 28/01/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE DES MODIFICATIONS CI-DESSOUS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

KOBDOMBO le 19 Février 2024

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE DARGALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C.DLA/CIPM/AI/2024 DU 10/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE A GAI GAI, L'AXE MARGUIRAWO-OURO KAL KAI ET DJOUTNGO, DANS LA COMMUNE DE DARGALA » DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BIP 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 32 137 01 641307 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2024, Le Maire de la Commune de DARGALA. Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Mairie de la Commune de DARGALA. Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension électrique a GAI GAI, l'axe MARGUIRAWO-OURO KAI KAI et DJOUTNGO), dans la commune de DARGALA, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Elude et piquetage d'une artère BT triphasée de 0.9M

> Dérivation et construction d'une ligne MT monophasé sur une longueur de 2.585 km en câble Aimélec IX34 ,4mm[^], sur support métalliques.

> La fourniture et la pose des supports de 11 m et 9m tous classe D

> La fourniture et la pose des mises à la tère type 2BH et type C avec résistance inférieure ou égal à 30 ohms.

> 07 branchements témoins normalisés 2 files 220V/380V

3. Cout Prévisionnel

Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui pennettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2024, Imputation : 58 32 137 01 641307 851, Autorisation de Dépense : IZ05093 pour un coût estimatif de **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de la commune de Dargala dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la commune de Dargala dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Dix Huit Mille (18.000) Francs CFA** à la Recette Municipale de DARGALA.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **Six (06)** copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **01/03/2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C-DLA/CIPM/AI/2024 DU 10/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE A GAI
GAI, L'AXE
MARGUIRAWO-OURO KAIKAI ET DJOUTNGO, DANS LA COMMUNE DE DARGALA,
DEPARTEMENT DU DIAMARE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des Offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) du marché soit **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA**, caution délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **01/03/2024 à 15 h**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence d'une caution ou chèque ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- Dossier incomplet ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction, au moins, à Vingt Sept (27) critères essentiels sur Trente Huit (38).

Offre financière

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Critères essentiels

- L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :
- Présentation sur **03 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **09 critères** ;
- Capacité financière de l'entreprise sur **03 critères** ;
- Références de l'entreprise sur **04 critères** .

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Énergie et de l'Eau du Diamaré. BP 340 Maroua ; Téléphone : 22 15 36 97 / 22 29 22 14.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

MAROUA le 10 Février 2024

Le MAIRE

NDJIDDA BAKARI

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° .001/DC/CRTV/CIPM/2024 DU _16
FEVRIER 2024_ POUR LA FOURNITURE DE CARTES TELEPHONIQUES A LA CRTV- EXERCICE 2024
FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de ses missions régaliennes de Média de service Public, notamment la production des émissions et autres programmes, et pour le fonctionnement de ses différentes structures, le Directeur Général de la CRTV lance une Demande de Cotation pour la fourniture de cartes téléphoniques pour le compte de l'exercice budgétaire 2024.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, l'entreprise retenue aura la tâche de livrer des cartes téléphoniques de valeur diverses et de validité d'au moins 12 mois, réparties ainsi qu'il suit :

- Coupons cartes téléphoniques de 10 000 ;
- Coupons cartes téléphoniques de 5 000 ;
- Coupons cartes téléphoniques de 1 000.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 30 000 000 F CFA** (trente millions)..

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées la commercialisation de cartes téléphoniques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 62812000

7. Consultation du Dossier

heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000** francs CFA (quarante mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **_21 mars 2024_** à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention :

Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation n°...001/DC/CRTV/CIPM/2024 du _16 février 2024_ Pour la fourniture de cartes téléphoniques à la CRTV, Exercice 2024
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de dix (10) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N° 8 de la Demande de Cotation d'un montant de F CFA de 600 000 (**six cent mille**), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **_21 mars 2024_** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères suivants :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des cartes :
 - Coupons cartes téléphoniques de 10 000 F CFA ;
 - Coupons cartes téléphoniques de 5 000 F CFA;
 - Coupons cartes téléphoniques de 1 000 F CFA.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE N°004/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPMJ/2024 DU 03/01/2024 RELATIF À L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP POUR L'UNIVERSITE DE MAROUA (UMA), LE CENTRE D'ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN (CEDC) DE MAROUA ET L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD) DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Numéro du Crédit : IDA 6643 - CM
Description du Marché : Acquisition et livraison de trois (03) véhicules pick-up pour l'université de Maroua (UMa), le Centre d'Etude de l'Environnement et du Développement du Cameroun (CEDC) de Maroua et l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) de Maroua

Délai d'exécution : quatre-vingt dix (90) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	AFROMINI MOTOR SARL
ADRESSE	Tel : 222 22 10 08/693 58 97 70, BP : 20152 Yaoundé
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	107 850 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	107 849 998 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	107 849 998 FCFA TTC

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 19 Février 2024

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 006/2024 CRÉDIT IDA N° 70480-CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE BP : 5838 YAOUNDÉ, COURRIEL : PROJETFILETSSOCIAUX.AIE@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER TSINGA, DERRIÈRE LE PALAIS DES CONGRÈS, FACE POLYCLINIQUE DU PALAIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique communique :

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fourniture Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, quatrième édition, novembre 2020, les résultats des Lots 1, 2 et 3 de la Demande de Cotation (DC) N° 007/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM du 14 novembre 2023 relatif au **recrutement des agences de paiement chargées de réaliser les paiements numériques pour le compte de la Phase Pilote dans quatre (04) communes (Pette, Martap, Dimako et Yaoundé) du Cycle 6 des Transferts Monétaires Ordinaires du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique** se présentent de la manière suivante :

LETTRE DE MARCHÉ N°002/LM/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2024 pour la réalisation de douze (12) paiements numériques à 1500 ménages bénéficiaires de la Phase Pilote des paiements numériques du Cycle 6 des Transferts Monétaires Ordinaires du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique dans la commune de Pette (Lot 1)				
N°	Agence de Paiement	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montant évalué des offres (FCFA TTC)	Observations
01	ORANGE MONEY CAMEROUN SA	11 550 000 HT 13 773 375 TTC	13 773 375	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	CAMCCUL	13 200 000 HT 15 741 000 TTC	15 741 000	Offre Conforme
03	PEOPLE FINANCE SA	16 500 000 HT 19 676 250 TTC	19 676 250	Offre Conforme
Attributaire du Marché : ORANGE MONEY CAMEROUN SA, BP : 1864 Douala, Tél. (237) 699 94 19 55 Montant évalué TTC : 13 773 375 (treize millions sept cent soixante-treize mille trois cent soixante-quinze) FCFA Délai par Opération de Paiement : Au plus tard 05 (cinq) jours après la date de réception des états de paiement et de l'ordre de payer de l'opération de paiement Lieu de Paiement : Commune de Pette Délai d'exécution : Vingt-six (26) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage				
LETTRE DE MARCHÉ N°003/LM/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2024 pour la réalisation de douze (12) paiements numériques à 1000 ménages bénéficiaires de la Phase Pilote des paiements numériques du Cycle 6 des Transferts Monétaires Ordinaires du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique dans la commune de Martap (Lot 2)				
N°	Agence de Paiement	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montant évalué des offres (FCFA TTC)	Observations
01	CAMCCUL	8 800 000 HT 10 494 000 TTC	10 374 000	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	PEOPLE FINANCE SA	11 000 000 HT 13 117 500 TTC		

13 117 500	Offre Conforme
------------	----------------

Attributaire du Marché : CAMEROUN CO-OPERATIVE CREDIT UNION, BP : 211 Bamenda, Tél. (237) 233 36 13 77/233 36 17 63

Montant évalué TTC : 8 700 000(huit millions sept cent mille) FCFA

Délai par Opération de Paiement : Au plus tard 05 (cinq) jours après la date de réception des états de paiement et de l'ordre de payer de l'opération de paiement

Lieu de Paiement : Commune de Martap

Délai d'exécution : Vingt-six (26) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage

LETRE DE MARCHÉ N°004/LM/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2024 pour la réalisation de douze (12) paiements numériques à 1000 ménages bénéficiaires de la Phase Pilote des paiements numériques du Cycle 6 des Transferts Monétaires Ordinaires du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique dans la commune de Dimako (Lot 3)

N°	Agence de Paiement	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montant évalué des offres (FCFA TTC)	Observations
01	ORANGE MONEY CAMEROUN SA	7 700 000 HT 9 182 250 TTC	9 182 250	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	CAMCCUL	8 800 000 HT 10 494 000 TTC	10 494 000	Offre Conforme
03	PEOPLE FINANCE SA	11 000 000 HT 13 117 500 TTC	13 117 500	Offre Conforme

Attributaire du Marché : ORANGE MONEY CAMEROUN SA, BP : 1864 Douala, Tél. (237) 699 94 19 55

Montant évalué TTC : 9 182 250 (neuf millions cent quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante) FCFA

Délai par Opération de Paiement : Au plus tard 05 (cinq) jours après la date de réception des états de paiement et de l'ordre de payer de l'opération de paiement

Lieu de Paiement : Commune de Dimako

Délai d'exécution : Vingt-six (26) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

VIVA LOGONE

COMMUNIQUE N°004/C/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°002/DP/ MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /CSPM/2023 DU 01/09/2023 POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET L'EVALUATION DES INDICATEURS DE DECAISSEMENT (IDD) DES CONDITIONS BASEES SUR LA PERFORMANCE (PBC) DE LA SEMRY ET DES ASSOCIATIONS D'USAGERS D'EAU (AUE) DU PROJET VIVA-LOGONE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de novembre 2020, les résultats de la DP ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Pays :	Cameroun
Nom du Projet :	Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)
Maître d'Ouvrage :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Numéro du Crédit :	IDA N° 70030 CM
Description du Marché :	Contrôle et Evaluation des Indicateurs de Décaissement (IDD) des conditions basées sur la performance (PBC) de la SEMRY et des Associations d'Usagers d'Eau (AUE) du Projet VIVA-LOGONE
Délai d'exécution :	Cinq (05) ans

SOUSSIONNAIRE RETENU

Nom **Groupement Moore Stephens C. A/ AFG GROUP**

Contact Rue Valery Giscard Siège social Douala Bonanjo ? B.P. 3883 172 ; Rue de l'Hôtel de Ville Bureau de Yaoundé-Nylon Bastos Tél. : (+237) 233 43 25 25 / 699 85 05 94 Email : emmanuel.meido@moore-ca.com, Web site : moore-global.com

Montant de l'offre Quatre-vingt-cinq millions quatre cent soixante-onze mille six cent quatre-vingt-dix-huit (85 471 698) FCFA. HT.

Cent un millions neuf cent vingt-cinq mille (101 925 000) F CFA TTC,

Montant du Marché Négocié Quatre-vingt-cinq millions quatre cent soixante-onze mille six cent quatre-vingt-dix-huit (85 471 698) FCFA. HT.

SOUSSIONNAIRE EVALUE

Nom du Consultant	Scores techniques globaux	Prix de la proposition financière	Prix de la proposition financière évaluée	Classement
-------------------	---------------------------	-----------------------------------	---	------------

Groupement Moore Stephens C. A/



AFG GROUP

88,49/100

JDM N° 3003 DU 20 Février 2024

Telephone: 222 22 00 09. E-mail: support@armp.cm

page 43/320

03/03/2024



85 471 698 HT

JDM N° 3003 DU 20 Février 2024

Telephone: 222 22 00-09. E-mail: support@armp.cm

page 44/320

03/03/2024



85 471 698 HT





Classement : **1er**



SOUSSIONNAIRE EVALUE

Nom du Consultant	Scores techniques globaux	Prix de la proposition financière	Prix de la proposition financière évaluée	Classement
Compagnie Fiduciaire de Management et d'Audit (COFIMA)	79,62/100	187 110 000 HT	187 110 000 HT	Score combiné :72,90/100 Classement : 2eme
Groupe Cabinet L RIQUELIER-/AGILIS Consultants	76,81/100	181 244 00 HT	181 244 00 HT	Score combiné : 70,88/100 Classement : 3eme
EXCO-FIDACO	72,93/100	Non évalué	Non évalué	Proposition technique non conforme à la DP pour avoir obtenu le score de 72,93/100 inférieur au minimum requis de 75/100 pour se qualifier. YAGOUA le 19 Février 2024 LE COORDONNATEUR LAOUMAYE MERHOYE
EXMA- CONSEILS Sarl				

Le soumissionnaire retenu est invité à se présenter, pour la signature du contrat à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) domicilié à l'Extrême-Nord, Bureaux sis dans les locaux de la SEMRY, B.P. : 46 Yagoua, Cameroun. Tél. : (+237) 676.94.34.04.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 1848/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SPM/ÀK DU 16/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 126/23/AONO/SDCC/CIPM DU 22/12/2023 POUR LA FOURNITURE, LE DEPLOIEMENT ET LE TRANSFERT DE COMPETENCE D'UN SERVEUR DE STOCKAGE ET D'UNE BAIE ARCHIVAGE EN DEUX LOTS A LASODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu le décret 2018/355 du 12 juin 2018 portant règles communes applicables au marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°17/SODECOTON/CA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des Marchés de la SODECOTON

Vu la la résolution n°17/SODECOTON/CA du 29/12/2023 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N°126/23/AONO/SDCC/CIPM du 22/12/2023 pour la fourniture deux (02) lots d'équipements Télécom et accompagnement au déploiement à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°008/24/SDCC/CIPM du 26 Janvier 2024 du Président de la CIPM de-la SODECOTON

;

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après citée retenue comme adjudicataires du Marché et la lettre commande relatifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SOCATRACK BP 35310 Yaoundé	58 372 875	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2		30 993 963	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 16 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

TRADEX S.A

DECISION N°001/TRADEX/DG/CMA/24 DU 14/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 20 NOVEMBRE 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YOUPWÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/TRADEX/CIPM/23 du 20 novembre 2023, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Youpwé, lot « Electricité Générale - Climatation - Ventilation » ;

Considérant le procès-verbal N°007/CIPM-TRADEX/2024 du 12 janvier 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation du 12 février 2024 de la Cellule des Marchés de la société TRADEX, relatif à la négociation en vue de revoir à la baisse l'offre financière du soumissionnaire PRO-ELEC ENGINEERING de l'Appel d'Offres susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/TRADEX/CIPM/23 du 20 novembre 2023, pour le montant et le délai ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT HT en FCFA	MONTANT TTC en FCFA	DELAI D'EXECUTION
PRO-ELEC ENGINEERING SARL BP 15 690 Douala	Quarante-sept millions (47 000 000)	Cinquante-six millions quarante-sept mille cinq cents (56 047 500)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 19 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE DZENG

**ADDITIF N°002/C DZENG/CIPM/2023 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/C-DZENG/CIPM/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'HÔTEL DE VILLE DE DZENG**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie DE DZENG, au plus tard le 29/02/2024 à 12 heure locale et devra porter la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001_/AONR/C-DZENG/CIPM/2023 DU _24/11/2023_2 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DZENG »</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none">- Appel d'Offres National Restreint n°001/AONR/C-DZENG/CIPM/2023 pour la Maitrise d'œuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de Dzeng ;- La remise des plis se fera au plus tard le 29/02/2024 à 12h00 ;- L'ouverture des plis aura lieu le 29/02/2024 à 13h00.
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent (100). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 29/02/2024 à 13, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), à la salle de réunion de la Mairie de DZENG. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant la parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none">- Appel d'Offres National Restreint n°001/AONR/C-DZENG/CIPM/2023 pour la Maitrise d'œuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de Dzeng ;- La remise des plis se fera au plus tard le 29/02/2024 à 12h00 ;- L'ouverture des plis aura lieu le 29/02/2024 à 13h00.

DZENG le 19 Février 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 DU 16/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) PANNEAUX SOLAIRES AUX CANTONS MAKA, BOBILIS ET BAMVELE DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Diang, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'acquisition de soixante (60) panneaux solaires aux canton Maka, Bobilis et Bamvele** dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

“ Lot I : Travaux préliminaires ;

“ Lot II : Installation panneaux solaire;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables estde **100 000 000 (cent millions) Fcfa**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public** Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, Tél: 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, Tél: 696 64 65 80, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang**, d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général ou au Service Technique Tél: Tél: 696 64 65 80, et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 DU 16/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) PANNEAUX SOLAIRES AUX CANTONS MAKA, BOBILIS ET BAMVELE DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2% du cout prévisionnel**; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Diang** le **15/03/2024** à **10 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire sauf la caution de soumission;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier durant les 03 dernières années ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14 (3) du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité financière au moins 30 000 000 (Trente millions) FcfaOui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Tél: 696 64 65 80./-

DIANG le 16 Février 2024

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN
PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE A GUEREME,
COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 30 391 01 641326 2220 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un poste agricole à GUEREME ; Commune de GUIDIGUIS, Département de Mayo-Kani.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Le terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture-Plafonnage ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Vitrierie
- Plomberie

3. Cout Prévisionnel

Vingt-un millions (21 000 000) Francs FCA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du Bâtiment et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural, **exercice 2024**, sous la ligne Imputation : **58 30 391 01 641326 2220 921** pour un montant TTC de Vingt-un millions (**21 000 000**) francs FCA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de GUIDIGUIS dans le Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de GUIDIGUIS auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **trente-cinq mille (35 000) Francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de GUIDIGUIS

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de GUIDIGUIS, au plus tard le **13/03/2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE A GUEREME, COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER EXERCICE 2024

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date d'origine de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/03/2024 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

Absence de la caution de soumission au dépouillement des offres ;

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre avec solvabilité financière inférieure à 25 millions ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-trois (33) critères essentiels** sur **quarante-six (46)** ;
- f) Exécution des travaux similaires (bâtiments) totalisant moins de 50 millions les trois dernières années (2021, 2022, 2023) ;
- g) Inachèvement des projets annuels contractés à temps durant les trois dernières années (2017, 2018, 2019) ;
- h) Non présentation d'une déclaration sur l'honneur attestant de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et une défaillance annuelle établie par le MINMAP.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) L'absence d'un sous détail paraphé

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **46 critères essentiels** ci-dessous :

a) Présentation sur **03critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;

Le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres ;

La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, téléphone : **677 86 88 36 / 697 04 54 02**. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 13 Février 2024

Le MAIRE

BELLO

COMMUNE DE MINDIF

**CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.MDF/CIPM/AI/2024 DU 12/02/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET D'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX, DANS LA COMMUNE DE MINDIF DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEPDED DE L'EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPDED, Exercice 2024, le Maire de la Commune de MINDIF, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET L'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE MINDIF

2. Consistance des prestations

Les prestations de la Lettre Commande comprennent :

- Mise en place d'une plantation d'alignement urbain ;
- Surveillance et aménagement des pare feu des sites (Zokolé, Loubour, Mendéo et Djamhoura) ;
- Foration d'un forage dans le site de Zokolé

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de **dix Millions (10 000 000) F CFA**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPDED de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de MINDIF au Service, des publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de MINDIF au Service, des publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **20 000 F CFA mille (Vingt mille francs) Francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de MINDIF.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de MINDIF auprès du Secrétaire Général
TEL : 696 05 93 77/ 663 116 390. contre récépissé, au plus tard le **12/03/2024 à 10 heures** et devra porter la mention :

CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.MDF/CIPM/AI/2024 DU 12/02/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET D'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX, DANS LA COMMUNE DE MINDIF DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marches auprès de la Commune de MINDIF, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux
Date, heure et adresse précisées ci-dessus :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 12/03/2024 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis : **Salle des Actes de la Commune de MINDIF**

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
2. La non-conformité d'une pièce administrative produite après 48h ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en Incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables

MAROUA le 12 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE DJOUM

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/C-DJO/SG/CIPM? CD/2024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL (FOURNITURE ET FIXATION DE 150 CHAISES A LA TRIBUNE DU STADE MUNICIPAL DE DJOUM COMMUNE DE DJOUM, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation ri pour objet : La poursuite des travaux d'aménagement du stade municipal (fourniture et fixation de 150 chaises a la tribune du stade municipal de Djoum) dans la Commune de Djoum, Département de Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune de Djourn (Maitre d'ouvragO, envisage de procéder à l'acquisition des fournitures désignées ci-après La poursuite deatravaux d'aménagement du stade municipal (fourniture et fixation de 150 chaises à la tribune du stade municipal de Djoum) dans La commune de Djoum, Département de Dja et Loba, défini dans le descriptif des travaux joint en annexe,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables s'élève à 10 000 000 (dix millions) FCFA

4. Allotissement

en un seul lot.

5. Participation et origine

La panicipation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

6. Acquisition du Dossier

Chaque entrepreneur peut soumissionner contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djoum de La somme : - 25 000 (vingt-cinq mine) FCFA

7. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs et quantitatifs de ces équipements doit être chiffrés et déposés **au plus tard le 19/03/2024 à 11 HEURES** sous enveloppe scellée adressée au Maire dc la Commune de Djoum, Autorité CDntractante. avec la mention : Consultation N°003/DC/C-DJO/SG/CIPM-CD/2024,, du 15/02/2024. pour la poursuite des travaux d'aménagemen.t du stade municipal (fourniture et fixation de 150 chaises à la tribune du stade municipal de Djouml. dans la Commune de Djoum. Département de Dja et Lobe.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de : - Deux cent quatre-vingt mille (200 000)Francs CFA. Ce cautionnement bancaire provisoire sera établi par un organisme bancaire agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Il sera libéré d'office trente jours au plus tard après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

N.B : Ces cautions de soumission devront être délivrées par une banque de 1er ordre.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes **au plus tard le 19/03/2024, à 12 Heures** à la salle du délibération de L'Hotel de ville de Djoum,

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre reconnue conforme au dossier de consultation sera évaluée la moins disante hors taxes).

DJOUM le 15 Février 2024

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024
DU 19 FEVRIER 2024, POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, EN VUE DE
LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE
LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but d'optimiser l'allocation du budget d'investissement public et de favoriser une exécution physique plus efficace des projets. Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en conformité avec les dispositions des articles 76 al.1 et 78 al.1 du Code des Marchés publics, annonce la publication d'un Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'attention des consultants, cabinets d'études, souhaitant participer aux Appels d'Offres Restreints portant sur les études économiques et financières.

2. Objet

Le présent Avis porte sur la pré-qualification des Consultants et entreprises suscitées qui seront chargés de d'accompagner le MINEPAT dans la réalisation des prestations relatives aux domaines visés au point 1 ci-dessus pour le Compte de l'Exercice 2024, conformément aux composantes ci-après :

N° D'ORDRE COMPOSANT	LIBELLE	DESCRIPTION
I	Etudes économiques et financières	Études diverses en planification, prospectives économiques, modélisation, audits des systèmes, évaluation des projets, élaboration des politiques publiques diverses
II	Consultants individuels	Consultants Individuels en économie

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou anglais, sont remis en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction des Affaires Générales, service des Marchés Publics, porte 05, **au plus tard le 06 Mars 2024 à 9h locale, et doivent porter la mention suivante:**

AVIS GENERAL D'APPEL AMANIFESTATION D'INTERET N°001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024, POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2024.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

A. Un dossier administratif comportant :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
- b) L'attestation d'immatriculation ;
- c) La copie de l'attestation de non-redevance ;
- d) L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- e) L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres ;
- f) L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- g) L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle seront domiciliés les marchés en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- h) Les pouvoirs dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement ;
- i) L'accord de groupement signé entre les membres du groupement.

NB : en cas de groupement, tous les membres du groupement devront fournir les pièces b) à f). Les pièces a) et g) devront être fournis par le mandataire du Groupement. Les pièces a), b), f) et g) sont les seules exigées pour les consultants individuels.

Il est à préciser que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins de trois mois. Aussi, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de candidature.

B. Un dossier technique comprenant

- a) les références de l'entreprise ou du consultant sur les trois dernières années comportant au moins deux prestations analogues réalisées antérieurement dans le domaine ciblé ;
- b) le personnel d'encadrement le cas échéant :

Chaque candidat devra présenter une liste du personnel adapté au type de prestation visé avec un CV daté et signé (moins de 3 mois), une copie certifiée de son diplôme, une attestation de disponibilité datée et signée relative au domaine choisi. Le minimum requis est détaillé dans le tableau suivant :

COMPOSANTE I

Chef de Mission	BAC+5 au moins en économie, avec une expérience générale d'au moins 10 ans, avec au moins Trois (03) études économiques
Chef de Mission assistant	BAC+5 au moins en économie, avec une expérience générale d'au moins 05 ans, avec au moins Deux (02) études économiques
Statisticien	BAC+5 au moins en statistiques, avec une expérience générale d'au moins 05 ans, avec au moins Deux (02) études économiques
Expert financier	Bac +5 au moins en Finances publiques, disposant de 05 ans d'expérience générale, avec au moins Deux (02) études économiques
Démographe	Bac +5 au moins en Démographie, disposant de 05 ans d'expérience générale, avec au moins Deux (02) études économiques

COMPOSANTE II

CHEF DE MISSION	BAC+5 au moins en économie, avec une expérience générale d'au moins 10 ans et avoir été consultant individuel dans au moins 02 études économiques
------------------------	---

5. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- i. Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- ii. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou fausse ;
- iii. Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

2- Critères essentiels

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

- i. Les deux références (02 références au moins) du candidat, relatives à la réalisation des prestations analogues (10points)
- ii. Le personnel d'encadrement (40 points)
- iii. Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie du travail (40 points)
- iv. Moyens logistiques et matériels (10 points)

Seuls les candidats, qui totalisent, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à Quatre Vingt (80) points sur cent (100), sont retenus pour participer aux appels d'offres restreints des différentes composantes.

6. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation, les entreprises et consultants individuels intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 005, Téléphone 222 22 41 28.

N.B. : le MINEPAT se réserve le droit de classer en sous rubrique possible les candidats selon leur pertinence dans la note méthodologique présentée.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le **MINISTRE**

ALAMINE OUSMANE MEY

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE 001/2024/C/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /2024 DU 16 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LA REGION DU SUD POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH)

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

CO-MAITRES D'OUVRAGE

COMMUNIQUENT :

A l'issue de l'évaluation des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/ **CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023** du 12 septembre 2023 pour l'**expédition aller et retour du matériel de terrain dans la région du Sud**, le soumissionnaire **FATMA SARL** a été retenu comme adjudicataire suivant sa proposition ci-dessous :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	FATMA SARL	6 587 966	Un mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Coordination Nationale du 4Ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1er étage, Immeuble (BUCREP) située derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le COORDONNATEUR

MBAIRANODJI ANDRÉ & MBARGA BERNADETTE

COMMUNE D'AFANLOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE URBAIN DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. « PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Afanloum, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable au centre urbain d'Afanloum, dans l'arrondissement d'Afanloum, Département de la Mefou Et Afamba.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Étude et l'installation de chantier,
- Foration d'un forage positif et tubage provisoire,
- Équipement, développement et essai de pompage,
- L'installation d'un champ solaire et sécurisation du site,
- Réseau d'adduction d'eau et abri,
- Construction d'un réservoir d'eau,
- Réseau de distribution d'eau,
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 36 210 000 (Trente -six millions deux cent-dix mille francs) CFA.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEE, Exercice Budgétaire 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Afanloum dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Afanloum, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la caisse du Receveur municipal d'Afanloum d'un montant de 40 000F (quarante mille francs) CFA non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la mairie d'Afanloum au plus tard le 10 mai 2024 à 11 heures à la Mairie d'Afanloum, contre récépissé et devront porter la mention :

N°003/ AONO/CAFAN/SG/CIPM/2024 DU 15/02/2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI QDDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE URBAIN DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA.
EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois soit (90 jours).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO 724 200 F (Sept-cent vingt-quatre mille deux-cents francs) CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission de Passation des Marchés siégeant à Afanloum en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

ü Principaux critères éliminatoires

ü Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;

ü Absence de la caution de soumission ;

ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

ü Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation des forages dans le cadre des projets BIP;

ü Omission d'un prix unitaire quantifié ;

ü Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;

ü Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 07 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Afanloum au service interne de gestion administrative des marchés.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ N°016/24/C/CEN/DG/SGAMP/YDE D U 19/02/2024 PORTANT REPORT DES DATES DE
DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CEN/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS SAGE BI REPORTING ET SAGE PAIE &
RH ET DES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL SAGE 100 ENTREPRISE (LOT UNIQUE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotation suscitée que les dates de dépôt et d'ouverture des offres y relatives sont reportées comme suit :

ELEMENT	DATE INITIALE	NOUVELLE DATE
DEPÔT	Mardi 20 février 2024, à 14 heures	Mercredi 28 février 2024, à 14 heures
OUVERTURE	Mardi 20 février 2024, à 15 heures	Mercredi 28 février 2024, à 15 heures

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SALIHOU SADOU

COMMUNE D'AFANLOUM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 15/02//2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la **Commune d'AFANLOUM** (Maitre d'ouvrage), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune **d'AFANLOUM**, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

- Installation du chantier
- Etude géophysique et implantation
- Foration et Equipement avec le matériel et les matériaux adéquats
- Réalisation de la superstructure
- Développement et Essai de pompage
- Prélèvement et Analyse physico chimique et bactériologique de l'eau
- Fourniture et pose de la pompe manuelle
- Opérations connexes (réalisation du chenal d'évacuation des eaux et du puits perdu)
- Formation de 02 agents de maintenance
- Fourniture d'une caisse à outils).

3. Cout Prévisionnel New(Additif)

Le coût prévisionnel des travaux est de **Huit Millions (8 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de TROIS lots :

Numéro du lot	DESIGNATION	MONTANT FCFA
01	Construction d'un forage équipé d'une PMH à AFANLOUM	8 500 000

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2024**,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la **Commune d'AFANLOUM, dans la MEFOU et AFAMBA**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune d'Afanloum, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale d'Afanloum**), d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle de conférence de la commission départementale de passation des marchés de la Mefou et Afamba sise à Mfou, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard le 18/03/2023 à 10h00**, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION
D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire **New(Additif)**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **160 000 (Cent soixante mille francs) CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **18/03/2024 à 11 h** dans **salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum** département de la **MEFOU et AFAMBA**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission)** ;

Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ;

Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **80%** d'éléments positifs ;

Offre financière incomplète

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;

La présentation du dossier de Soumission ;

Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments hydraulique;

La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;

Qualification et expérience du personnel du chantier ;

Compréhension du projet ;

La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;

La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à **la Commune d'AFANLOUM**, dans le **DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA**.

18- Signature de la Lettre-Commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Maire de la Commune d'AFANLOUM**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **le Maître d'Ouvrage**. En cas de suspicion de corruption, contactez le numéro vert suivant 1517

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°003/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°023/DCR/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) ORDINATEURS
PORTABLES ET DE DIX (10) SMARTPHONES POUR LES RELAIS COMMUNAUTAIRES DEUXIEME VAGUE
DU PROLAC.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Crédit : IDA 6643 – CM

Description du Marché : Pour l'acquisition de dix (10) ordinateurs portables et de dix (10) smartphones pour les relais communautaires deuxième vague du PROLAC.

Délai d'exécution : Trente (30) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	ETS ADAM KRE
ADRESSE	Tel :675 31 13 32, BP: 08 KOUSSERI.
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	14 965 875 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	14 965 875 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	14 965 875 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRES EVALUES

NOM	BOUKAR MOUSSA
ADRESSE	Tel : 672 22 17 09/696 36 93 46 , BP: 70 KOUSSERI
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	16 695 000 FCFA TTC
MOTIF DU REJET	- Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante
NOM	Ets ABAKAR MAHAMAT
ADRESSE	Tel : 699 49 44 77, BP: KOUSSERI
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	17 291 250 FCFA TTC
MOTIF DU REJET	- Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

KOUSSERI le 19 Février 2024

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°11/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 DU 16/02/ 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PELGUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
58 15 102 01 64 15 08421 46 42

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de PELGUE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

Travaux préparatoire;

Terrassements ;

^ Fondations;

^ Maçonnerie et béton en élévation ;

^ Charpente - Couverture;

Menuiserie métallique ;

^ Electricité;

^ Peinture;

/ VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, pour le compte de l'exercice 2024. Imputation : 58 15 102 01 64 15 08421 46 42 11.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL Téléphone: 222 39 70 17 dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL Téléphone: 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL au plus tard le 11/03/2024 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N 11/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 du 16/02/2024

Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de PELGUE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir: l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 11/03/2024 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de FIGUIL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

'Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures pour se conformer;

'Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

'Absence de la caution de soumission

Absence de La déclaration de non abandon de chantier ;

'Note technique inférieure à 70%;

'Non-conformité du modèle de soumission au DAO;

'Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL.

FIGUIL le 16 Février 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°1845/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 16/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°125/23/AONO/SDCC/CIPM DU 22/12/2023 POUR LA FOURNITURE DEUX (02) LOTS D'ÉQUIPEMENTS TÉLÉCOM ET ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT À LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu le décret 2018/355 du 12 juin 2018 portant règles communes applicables au marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°17/SODECOTON/CA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des Marchés de la SODECOTON

Vu la la résolution n°17/SODECOTON/CA du 29/12/2023 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N°125/23/AONO/SDCC/CIPM du 22/12/2023 pour la fourniture deux (02) lots d'équipements Télécom et accompagnement au déploiement à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°007/24/SDCC/CIPM du 26 Janvier 2024 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1: La Société SOCATRACK ci-après citée est retenue comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SOCATRACK BP 35 310 Yaoundé	74 729 253	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2		47 433 113	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

;

GAROUA le 16 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE FIGUIL

DEMANDE DE COTATION N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 16/02/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT EN DEUX CENT SEIZE(216)TABLES-BANCS SEMIMÉTALLIQUES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (PP MAMPAR:24,EP HOUMBAL:24,EP MOKOTE:24,EP LAMORDE EP III:24,EP DAWALA-BIOU:24,EP KERING:24,EPGOLOMO-BIOU:24,EP ZABILI-KASKA:24)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
58 15 102 01 6415 084214642 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024, le Maitre d'Ouvrage lance un avis de consultation pour l'équipement en deux cent seize(216)tables-bancs semi métalliques dans certains établissements scolaires (PP MAMPAR:24,EP HOUMBAL:24,EP MOKOTE:24,EP LAMORDE EP III:24,EP DAWALA-BIOU:24,EP KERING:24,EP GOLOMO-BIOU:24,EP ZABILI-KASKA:24)

2. Consistance des prestations

Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières inclus dans le présent Dossier de Demande de Cotation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : neuf millions sept cent vingt-cinq mille(9 725 000)Francs CFA.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

Cette Demande de Cotation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais,justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation de la prestation objet de la Demande de Cotation.

6. Financement

Les prestations, objet du présent dossier de consultation seront financés par le Budget du MINEDUB,Exercice 2024. Imputation :58 15 102 01 6415 084214642 11.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dès Publication de l'avis de consultation. Contact : 22239 70 17

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics L dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Dix mille (10000)francs CFA, payable au Guichet de la Recette

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en Sept(07)exemplaires dont un(01)original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL au plus tard le 11/03/2024 à 10 Heures. Les Offres contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Demande de Cotation
N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 du 16/02/2024
Pour l'équipementen deux cent seize(216)tables-bancs semi-métalliques dans certains établissements scolaires (EP MAMPAR:24,EP HOUMBAL:24,EP MOKOTE:24,EP LAMORDE:24,EP III: 24,EP DAWALA-BIOU:24,EP KERING :24,EP GOLOMO-BIOU:24,EP ZABILI-KASKA:24)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le delai maximal d'execution est de deux(02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de Cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent(194 500) FCFA valable pendant une période de trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de Cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent(194 500) FCFA valable pendant une période de trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des Finances ou encore le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le 11/03/2024 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Seuls les soumissionnaires peuvent assister- à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandater ayant une parfaite connaissance de son offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

'Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures;

» Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

'Absence de la caution de soumission;

'Note technique inférieure au seuil requis 06 Oui sur 08 soit 75%;

» Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

'Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir jamais abandonné un marché les 3 dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

? Présentation générale des offres ;

? Références de l'entreprise ;

? Capacité de financement.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) proposera au Maitre d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de Soixante(60)jours à compter de la date de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics .

FIGUIL le 16 Février 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE KOUTABA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/RG-PU/
C.KTBA /CIPM-TBEC/2023 DU 06/02/2024 POUR ACHEVEMENT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT R+1 CONSTITUE DE 76 BOUTIQUES EN CONSTRUCTION AU MARCHE CENTRAL DE
KOUTABA-TAYANDI (PHASE 3,) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION
DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Koutaba, autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour ACHEVEMENT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 CONSTITUE DE 76 BOUTIQUES EN CONSTRUCTION AU MARCHE CENTRAL DE KOUTABA-TAYANDI (PHASE 3,) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préliminaires ;
- Fondation et revêtement;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Soixante-dix Millions six cent mille Francs** (70 600 000) FCF A

4. Allotissement

Les travaux sont en lots unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois derniers années

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINDDEVEL**, Exercice 2023 sur les lignes d'imputations respectives :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et le service de passation de marché de la commune de Koutaba à Koutaba dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service technique et au service de passation de marché de la commune de Koutaba à Koutaba dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **140 000 (cent quarante mille) francs CFA**, payable à la recette commune de Koutaba.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglaise n **sept (07) exemplaires** dont **un (01)original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service technique de la commune de Koutaba à Koutaba contre récépissé, au plus tard le **05/03/2024** à 11 Heures et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/RG-PU/ C.KTBA /CIPM-TBEC/2023 DU 06/02/2024 POUR ACHEVEMENT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 CONSTITUE DE 76 BOUTIQUES EN CONSTRUCTION AU MARCHE CENTRAL DE KOUTABA-TAYANDI (PHASE 3,) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

"A n"ouvrir qu"en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 400 000 (Un million quatre cent mille) F CFA** et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05/03/2024** à **12 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la commune dans la salle des actes de la commune à Koutaba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70 % des critères de l'analyse des offres ;
- Être sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics)
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

2- Critères essentiels:



L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous – détail d'un prix unitaire conforme ;

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (?1 donne droit à un oui ; ?3 donne droit à un oui ; ?5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction similaire, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

Personnel d'encadrement de l'entreprise ; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences)	
1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience)	
4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

Matériel de chantier à mobiliser ; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Vibreux
3-	Groupe électrogène
4-	Petit matériel de peinture (seaux, échelle télescopique, etc.)

5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6-	Camion

Les contrats de location doivent être joints ;

Méthodologie ; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui. Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la commune de Koutaba à Koutaba, dès publication du présent avis.

KOUTABA le 6 Février 2024

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION N°002/2024/D/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE / DU 16 FEV 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ÈME RGPH) ET LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE), CO-MAITRES D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2020/022 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 Janvier 2021 portant création d'une commission spéciale de passation des marchés auprès des Coordinations Nationales du 4Ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Eleavage ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat, des Organismes subventionnés pour l'Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 005/AONO/ **CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023** du 12 septembre 2023 relatif à **la location de véhicules avec chauffeurs** pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4Ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Eleavage.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDENT :

Article 1er :le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée ainsi qu'il suit :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	FATMA SARL	12 521 250	Deux mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le COORDONNATEUR

MBAIRANODJI ANDRÉ & MBARGA BERNADETTE

COMMUNE DE BANWA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE BANWA CENTRE-FOMESSA 2 DANS LA COMMUNE DE BANWA N° 002/AONO/C-BWA/CIPM/2024 DU 19/02/2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 100 02 641784

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'appui aux CTD pour l'amélioration du réseau routier de la commune, le Premier Adjoint au Maire de la Commune de Banwa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien routier sur le tronçon de la route rurale Banwa Centre –Fomessa 2 dans la Commune de Banwa, dans le département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien de la route rurale concernée. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans ce cadre, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- L'assainissement et drainage
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **18 000 000 (Dix huit millions) FCFA**.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Travaux de réhabilitation sur le tronçon de route Banwa Centre-Fomessa 2 dans la Commune de Banwa.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2024. Imputation : 58 27 100 02 641784 Le montant prévisionnel est de **18 000 000 (Dix huit millions) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la mairie de Banwa dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Maire de la Commune de Banwa (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de 30.000 (Trente mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont (01) original et six copies. Les différentes offres seront déposées à la Mairie de Banwa au secrétariat Général, au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures précises contre récépissé et devra porter mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C-BWA/CIPM/2024 DU 19/02/2024

Relative aux TRAVAUX DE REHABILITATION SUR LE TRONCON DE ROUTE BANWA CENTRE-FOMESSA 2 DANS LA COMMUNE DE BANWA

BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024

Imputation : 58 27 100 02 641784.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution de soumission est de 360.000 (Trois cent soixante mille) FCFA. Ledit cautionnement devra être établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 13/03/2024 à partir de 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la salle des délibérations de la mairie de Banwa en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

Vérification des fichiers numériques des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

1. Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées, scannées dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non datés à la fin et sans la mention lu et approuvé) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- f) Modification d'une quantité ou unité dans le Devis ou BPU ;
- g) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

h) Offre financière incomplète pour absence ;

ü Soumission timbrée

ü Bordereau des prix unitaires ;

ü Devis quantitatif et estimatif ;

ü Sous détail des prix unitaires.

i) Absence ou insuffisance d'un des quatre volumes des offres ;

j) Figure dans la liste des Entreprises annuellement exclues de la Commande Publique ;

k) Non obtention d'au moins **17 Oui /23** soit au moins **70%** des critères essentiels.

Critères essentiels

I.Références générale de l'entreprise ;

II.Moyens logistiques de l'entreprise ;

III.Personnel ;

IV.Proposition technique et planning ;

V.Clauses Financières ;

VI.Présentation ;

VII.Support numérique.

N.B. : Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **70 % des critères essentiels** énumérés ci- dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Les critères à passer au stade de la mise en marché au sein de la commune sont les offres qui ont été réalisées et remplies conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure règlementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir pu être présentés devant le Tribunal administratif de la commune de Banwa. Les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Banwa pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Banwa Téléphone : **696 90 55 69//678 54 19 40**

BANWA le 19 Février 2024

Le MAIR

NGAMALEU Mathias Modeste

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.DG/CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION DE QUATRE (04) PANNEAUX SOLAIRE AU GITE D'ETAPES DE NIKA DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Diang, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'installation de quatre (04) panneaux solaire au Gite d'Etapes de Nika** dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

“ Lot I : Travaux préliminaires ;

“ Lot II : Installation panneaux solaire;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables estde **8 000 000 (huit millions) Fcfa**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public** Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, Tél: 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, Tél: 696 64 65 80, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang**, d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt-cinq mille) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général ou au Service Technique Tél: Tél: 696 64 65 80, et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.DG/CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION DE QUATRE (04) PANNEAUX SOLAIRE AU GITE D'ETAPES DE NIKA DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Diang** le **14/03/2024** à **10 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire sauf la caution de soumission;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité financière au moins 4 000 000 (Quatre millions) FcfaOui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Tél: 696 64 65 80./-

DIANG le 15 Février 2024

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BOUAM, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de **DIANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence** pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a l'EPB de Bouam , dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem,Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 Travaux préparatoires ;

Lot 200 Terrassements et Implantation;

Lot 300 Fondations ;

Lot 400 Maçonneries et élévation ;

Lot 500 Charpente- la couverture et le plafond ;

Lot 600 Menuiseries Bois ;

Lot 700 Menuiseries métalliques ;

Lot 800 Electricité;

Lot 900 Peinture;

Lot 1000 VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : de **17 000 000 (Dix-sept millions)**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général **Commune de Diang Tél : 696 64 65 80** ; sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, au plus tard **le 14/03/2024 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C.DG /CIPM/SG/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BOUAM, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.(Lot unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel du projet ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Diang** le 14/03/2024 à **10 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché durant les trois dernières

Années

- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14 (3) du RPAO ;
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20 %.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité Huit millions cinq cent mille (8 500 000)Oui
- 2) Les références de l'EntrepriseOui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre vingt (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

DIANG le 15 Février 2024

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AER/DG/CIPM/2024 DU 20 FÉVRIER 2024, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN. EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule station wagon 4x4 à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance du présent marché se résume à la livraison du matériel roulant correspondant aux caractéristiques techniques tel qu'indiquer au descriptif de la fourniture dans le présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

La prestation se fait en un lot .

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires automobiles implantés au Cameroun, ou tout autre prestataire exerçant dans la fourniture des véhicules.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement de l'AER de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté auprès du Service des Marchés de l'AER, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres dans le Journal des Marchés et par affichage à l'AER.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation de la quittance du versement d'une somme non remboursable de **soixante-quatre mille (64 000) francs CFA** au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335 988 ouvert auprès des Agences BICEC du Cameroun.**

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais en sept exemplaires dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées sous pli scellé au Service des Marchés de l'AER, au plus tard le **20/03/2024, à 14h précises**, contre récépissé, et devront porter les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AER/DG/CIPM/2024 DU 20/02/2024, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN.

EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : Budget AER exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, devra être exécutée dans un délai de soixante (60) jours à compter de la notification du marché y relatif au fournisseur.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'un **million (1 000 000) francs CFA** et valable pendant **treinte (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Présentation générale des Offres

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

a. **Volume 1 : Dossier administratif**

b. **Volume 2 : Offre technique**

c. **Volume 3 : Offre financière**

Chaque volume de l'offre doit contenir sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les pièces administratives doivent être valides au moment du lancement de la consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme de financement autorisé à émettre de cautions dans le cadre des marchés publics.

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et / ou non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/03/2024, à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale, dans la salle de conférence sise au quartier Bastos, Rue Rotary, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Dossier administratif incomplet à l'issue de l'expiration de délai de 48 heures supplémentaires, éventuellement accordé ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
Absence des prospectus en couleur et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
Absence de l'attestation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile et le certificat d'origine ;
Absence de certificats de conformité (homologation) des véhicules proposés ou procès-verbal de validation de prototype délivré par le MINT ;
Non-respect d'au moins quatre-vingt pourcent (80%) des caractéristiques techniques de la véhicule proposés ;
Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures du véhicule définis au RPAO
Non-respect d'au moins **80%** des sous-critères essentiels détaillés dans le RPAO.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation technique sera faite sur la base des critères prédéfinis, auxquels sera attribuée la notation binaire (oui ou non) de manière à atteindre la note globale de **100% de « oui »**. Ces critères sont détaillés ainsi qu'il suit :

N°	CRITERES ESSENTIELS
a)	Présentation générale de l'offre
b)	Expérience du soumissionnaire
c)	Délais de livraison
d)	Service Après-Vente
e)	Capacité financières
f)	Acceptation des conditions du marché

La note technique minimale requise pour l'évaluation de l'offre financière est de **de 80% de oui des sous-critères essentiels détaillés dans le RPAO.**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agences d'Electrification Rurale auprès de la Direction de Affaires Administratives et Financières ou au Service des Marchés, tél. 222 21 23 84, fax : 222 21 23 81.

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 20 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE DE MOGODE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES
DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : KWAMBELE (LOT 01) , MBOUGOINE (LOT 02) ET MELEHELEH
(LOT 03), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **Budget d'Investissement de la commune de Mogodé de l'exercice 2024**, Monsieur le **Maire** de la Commune de Mogodé (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de : KWAMBELE (lot 01), MBOUGOINE (lot 02) et MELEHELEH (lot 03), Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture - plafonnage;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;

Les VRD

3. Cout Prévisionnel

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KWAMBELE	22 000 000
02	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de MBOUGOINE	22 000 000
03	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de MELEHLEH	22 000 000

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KWAMBELE	22 000 000
02	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de MBOUGOINE	22 000 000
03	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de MELEHLEH	22 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de la commune de Mogodé de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n°**220-100**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé,.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé au plus tard le **08/03/2024 à 10heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : KWAMBELE (lot 01) , MBOUGOINE (lot 02) et MELEHELEH (lot 03), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **quatre cent quarante mille (440 000) Francs CFA par lot et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 08/03/2024 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après

Vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 13 Février 2024

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE DZIGUILAO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 02/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES
CENTRES DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO : LOT 1 : CENTRE DE SANTE
INTEGRE DE GOUNDAYE ; LOT 2 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DANHOU. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la commune de Dziguilao, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour l'équipement en matériel médical dans certains Centres de Santé Intégrés de la commune de Dziguilao ; LOT 1 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GOUNDAYE ; LOT 2 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DANHOU

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

Lot 1 : Centre de Santé Intégré de GOUNDAYE

N°	DESCRIPTION DE L'ARTICLE
1	Boite de petite chirurgie complète
2	Sorte d'accouchement complète
3	Table d'accouchement 2 parties inox 1680x750x800m
4	Matelas de lit d'hospitalisation en skay
5	Lit d'hospitalisation relève buste acier laque
6	Tensiomètre avec stéthoscope
7	Chariot de soin 600x400
8	Escabeau à 2 marchés alphapharma : armature tube acier sondés 2 marches anti dérapante dim 25x35x21 cm

9	Armoire haute de rangement métallique colmax à deux portes battantes dimensions 80x48x195 ERGO BUREAU
10	Poupinelle 28A3QL 1 pièce
11	Potence porte perf à 5 branches sur roulette double galet
12	Table bureau de 140x70x75cm en SKD EXPRESS
13	Fauteuil de bureau coulissant sur 5 pieds avec accoudoir en cuir couleur noir (CM) Ref : ch-127165/vey/00089/1C
14	Fauteuil de bureau secrétaire en tissu couleur noir ZY Ref .85380 ORCA
15	Fauteuil de bureau tissu couleur noir HG Ref ; 83547 ORCA
16	Microscope binoculaire médiconsultant ; tete binoculaire inclinée 30' pivotante sur 360- objets achromatiques-condensateur-diaphragme à IRIS-L+coffret de rangement+ house+flacon de 50 ml d'huile + 500 lamettes
17	Agitateur sérologique à plaque micro titration
18	Réfrigérateur + freezer méga Mue 380L

Lot 2 : Centre de Santé Intégré de DANHOU

N°	DESCRIPTION DE L'ARTICLE
1	Boite de petite chirurgie complète
2	Boite d'accouchement complète
3	Table d'accouchement 2 parties inox 1680x750x800m
4	



Matelas de lit d'hospitalisation en skay



5	Lit d'hospitalisation relève buste acier laque
6	Tensiomètre avec stéthoscope
7	Chariot de soin 600x400
8	Escabeau à 2 marches alphapharma : armature tube acier sondés 2 marches anti dérapante dim 25x35x21 cm
9	Armoire haute de rangement métallique colmax à deux portes battantes dimensions 80x48x195 ERGO BUREAU
10	Poupinelle 28A30L 1 pièce
11	Potence porte perf à 5 branches sur roulette double galet
12	Table bureau de 140x70x75cm en SKD EXPRESS
13	Fauteuil de bureau coulissant sur 5 pieds avec accoudoir en cuir couleur noir (CM) Ref : ch-127155/vey/00089/1C
14	Fauteuil de bureau secrétaire en tissu couleur noir 2Y Ref :85380 ORCA
15	Fauteuil de bureau tissu couleur noir HG Ref : 83547 ORCA
16	Microscope binoculaire médiconsultant : tete binoculaire inclinée 30" pivotante sur 360-objets archromatiques-condensateur-diaphragme à IRIS-L+coffret de rangement + house+flacon de 50 ml d'huile + 500 lamettes
17	Agitateur sérologique à plaque micro titration
18	Réfrigérateur + freezer méga Mue 380

3. Cout Prévisionnel

8 000 000 (huit millions) F CFA TTC par Lot

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la commune de Dziguilao dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la commune de Dziguilao dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente (30 000) Francs CFA**, payable à la recette Municipale de DZIGUILAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Dziguilao, au plus tard le **27/02/2024 à 10Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 02/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL
MEDICAL DES CENTRES DE SANTES INTEGRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO :
Lot 1 : Centre de Santé Intégré de GOUNDAYE
Lot 2 : Centre de Santé Intégré de DANHOU**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) CFA pour le Lot 1 et Lot 2**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la commune de Dziguilao au jour, date et heure fixés dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres Le **27/02/2024 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Dziguilao, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis : **27/02/2024 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis : Salle des délibérations de la commune de Dziguilao

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. La Preuve de deux (02) réalisations dans le domaine similaire au montant supérieur ou égal au montant prévisionnel ;
4. L'absence d'un prix unitaire dans le devis et dans le bordereau ;
5. L'absence d'une pièce administrative 48 heures l'ouverture des plis

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en Incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la commune de Dziguilao dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 251/ 699 37 07 48 ».

MAROUA le 2 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE DARAK

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 014/DC/C.DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN CINQ CENT (500) TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARAK. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de DARAK, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en quatre cent soixante tables (460) bancs dans certaines écoles publiques de la Commune de DARAK, Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation portant sur l'équipement en quatre cent soixante (460) tables bancs répartis dans le tableau suivant :

N°	Désignation et nombre	Ecoles bénéficiaires	Répartition par école
1	Tables bancs (460)	EPde DARAK Gpel	117
		EPde DARAK Gpell	117
		EPBdeDARAK	236

3. Coût Prévisionnel

Montant : 13 800 000 FCFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (MINEDUB), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de DARAK, d'une somme non remboursable de Vingt cinq mille (20 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de DARAK (Secrétariat) au plus tard le 02/03/2024 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 014/DC/C.DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN CINQ CENT (500) TABLES BANCS
DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARAK. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit deux cent soixante seize mille (276 000) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 02/03/2024 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de DARAK siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de DARAK.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

b. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle du DOC ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DARAK,

DARAK le 8 Février 2024

Le MAIRE

ALI RAMAT

PRÉFECTURE DU DJEREM

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CDPM-DJ/DDEE-DJ/2024 DU 19/02/2024 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/AC/CDPM-DJ/DDEE-DJ/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU DJEREM (TIBATI)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Préfet du Département du Djerem, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Djerem, un Avis de Consultation de Demande de Cotation relatif aux travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Djerem.

2. Consistance des prestations

Les travaux du présent Marché comprennent :

Travaux préparatoires
Charpente-couverture
Menuiserie bois et métallique
Maçonnerie et élévation
Plomberie sanitaire
Electricité -climatisation
Peinture.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Quatorze millions quatre cent cinquante mille (14.450.000) F CFA**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation de Demande de Cotation sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire N°

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier de la Préfecture de Tibati, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30.000) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Tibati.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier de la Préfecture de Tibati, contre récépissé, au plus tard le 16/03/2024 à 10 Heures et devra porter la mention : **DEMANDE DE COTATION N°001/D**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **cent vingt (120) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **289.000 (deux cent quatre-vingt-neuf mille) F.CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Djerem, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 16/03/2024 dans la Salle des réunions de la Préfecture de Tibati.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée,
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière
4. L'absence ou omission d'un sous-détail de prix;
5. Une pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Tibati, Secrétariat particulier [676.03.90.83], dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption veuillez contacter le numéro 673 20 57 25.

TIBATI le 19 Février 2024

Le PRÉFET

SAFFO ROGER

COMMUNE DE DJOUM

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-DJO/SG/CIPM?CD/2024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A LA MENUISERIE MUNICIPALE DE DJOUM DANS LA COMMUNE DE DJOUM DÉPARTEMENT DU DJA ET I.OBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet : L'acquisition et installation d'un transformateur à la menuiserie municipale de Djnum danx la Commune de DjDU m. Département de Dia el Labo.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune de Djoum (Maitre d'ouvrage), envisage de procéder à l'acquisition des fournitures désignées ci-a près : L'acquisition et installation d'un transformateur à la menuiserie municipale de Djoum, dans La Commune de Djoum défini dans le descriptif des travaux joint en

NB : la soumission est non limitative

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables s'élève à 19 000 000 (dix-neuf millions) FCFA.

4. Allotissement

un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

6. Financement

Les prestations seront exécutées pour le compte de la Commune de Djoum sur financement du Budget d'Investissement Public (BIP-DGD-MINDDEVEL) Exercice 2024,

7. Acquisition du Dossier

Chaque entrepreneur peut soumissionner unique lot contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djoum de la somme de cinquante mille (50 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs et quantitatifs de ces équipements doit être chiffrés et déposés **au plus tard le 19/03/2024 à 11 HEURES** sous enveloppe scellée adressée au Maire de la Commune de Djotim, Autorité Contractante, avec la mention :

Consultation N^o 002/ DC/ C-DJO/ SG/ CIPM-CD/ 2024, du 15/ 02/ 2024, pour l'acquisition et installation d'Un transformateur à la menuiserie municipale de Djoum dans la Commune de Djourn, Département de Dja et Lobo.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposé contre récépissé au secrétariat général de la mairie de Djoum au **plus tard le 19/03/2024, à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention

AVIS DE CONSULTATION Ne002111C/C-D.10/50/CIPM-CD12024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A LA MENUISERIE MUNICIPALE DE DJOUM, COMMUNE DE DJOUM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. BIP 2024

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maire de la Commune de Djoum, Autorité Contractante pour la réalisation de ces travaux est de trois mois (03) calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA.

Ce cautionnement bancaire provisoire sera établi par un organisme bancaire agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Il sera libéré d'office trente jours au plus tard après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

N.B Ces cautions de soumission devront être délivrées par une banque de 1^{er} ordre.

Liste des Banques agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées. dans les marchés publics (d liste des banques et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2018, en annexe).

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes **au plus tard le 19/03/2024, à 12 Heures** à la salle de délibération de l'hôtel de ville de Djoum.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire donc. L'offre reconnue conforme au dossier de consultation sera évaluée la moins disante hors taxe.

DJOUM le 12 Février 2024

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1) > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINEDUB, Exercice 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de **deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Pitoa**, Département de la Bénoué, Région du Nord :

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1)**

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie, élévations et revêtement ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont allotés en **deux (02) lots** ci-après définis :

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

> **LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY ;**

> **LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO ;**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la **Dotation du MINEDUB de l'Exercice 2024.**

> LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY ;

> LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille francs (60 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

**LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/DAONO/C-PTA/CIPWI/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)
BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
PITOA, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.
- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY
(LOT 1) ;
- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE
BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **13/03/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix) ;
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non** ;
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non** ;
3. La qualification du personnel du chantier **23 oui/non** ;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non** ;
5. La surface financière > 7 000 000 F CFA **02 oui/non** ;
6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non** ;
7. Visite des lieux **02 oui/non** ;
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non** ;

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 29 oui sur les 41 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux spécifications techniques et administratives requises et dont l'Offre financière évaluée la **moins disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

Corruption :

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

GAROUA le 19 Février 2024

Le 2eme Adjoint au Maire

AKANWO MANGA

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003 RELATIF A LA SELECTION DE TROIS (3) CONSULTANTS (OSC, GIC, GIE) POUR LA CONDUITE DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITES AUX BONNES PRATIQUES EN GESTION ET EN RECYCLAGE DES D3E, A LA STRUCTURATION DES ACTEURS IMPLIQUEES DANS LA GESTION DES D3E DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET N'GAOUNDERE (LOT 1 : BAFOUSSAM, ; LOT2 : BERTOUA ET LOT 3 : N'GAOUNDERE).DATE : 20 FÉVRIER 2024FINANCEMENT : IDA 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans le Journal des Marchés (JDM) le 14 mars 2023, dans le Cameroon Tribune du 17 mars 2023 et dans le système de Passation des Marchés de la Banque Mondiale (STEP) le 20 mars 2023

Le gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions dollars américains pour mettre en œuvre le Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun. Le PATNUC est placé sous la tutelle du ministère des Postes et des Télécommunications, MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions digitales par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Le PATNUC incarne ainsi l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'information et de la communication, TIC. Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole à l'effet de contribuer, en fin de compte, à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numériques pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen.

Les pratiques de collecte, de transport et de traitement des D3E s'effectuent sur le terrain avec une quasi absence des mesures d'hygiène et de sécurité. Il est également noté une méconnaissance des composants toxiques et dangereux et ceux valorisables des D3E par un grand nombre des acteurs. De plus, les procédés de valorisation sont également insuffisamment promus et les organisations formellement constituées et spécialisées dans le secteur des D3E sont également peu nombreuses parce que ces dernières doivent solliciter un permis environnemental du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable. Il est constaté que les défis du secteur sont nombreux et ils doivent être adressés de façon simultanée pour assurer la durabilité de la structuration du secteur des D3E au Cameroun. C'est pourquoi trois organisations de la société civile seront mobilisées à raison d'une organisation dans chacune des localités suivantes Bafoussam, Bertoua et N'Gaoundéré pour conduire les actions de renforcement des capacités et de structuration des acteurs impliqués dans la gestion des D3E.

2. Objet

L'objectif de la mission est de mobiliser trois organisations de la société civile qui auront pour mission de conduire le processus de structuration et d'accompagnement de la mise en œuvre des équipements aux différents acteurs de la chaîne de valeur des D3E dans les localités de Bafoussam, Bertoua et N'Gaoundéré

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la présente prestation, le Consultant devra :

- Conduire les actions d'informations et de sensibilisation des acteurs des D3E.
- Conduire les actions d'inventaire, d'identification et de caractérisation des différentes parties prenantes ;
- Mobiliser les différentes parties prenantes sur la base de la leur caractérisation initialement faites et ressortir leurs besoins logistiques et les types d'actions de renforcement des capacités à adresser à leur endroit ;
- Conduire les actions de renforcement des capacités sur la base des modules de formation initialement développées ;
- Accompagner le processus de mise à disposition et de rétrocession des équipements et des appuis apportés par le PATNUC au bénéficiaires des parties prenantes des D3E ;
- Identifier les actions à entreprendre au profit des CTD pour permettre à ces dernières de jouer leur rôle dans la gestion durable des D3E.

4. Période d'exécution

La durée de la mission est de quatorze (14) mois.

5. Participation et origine

Pour mener à bien cette étude, le consultant devra

- Être une organisation de la société civile/un GIC/GIE spécialisé dans la gestion des déchets en général et électronique en particulier ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la gestion des déchets ;
- Avoir conduit au-moins deux (02) missions dans le domaine de la gestion des déchets en général et (01) mission dans le domaine des D3E.

L'OSC devra fournir des experts de haut niveau regroupant les compétences suivantes :

- Un chef de mission, Spécialiste Urbanisme ou développement durable ou tout autre diplôme reconnu équivalent en Il sera titulaire au moins d'un diplôme universitaire BAC+4 dans le domaine l'urbanisme, de l'environnement. Il devra justifier d'au-moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la gestion des déchets, dans la conduite des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités et en suivi environnemental des activités ;
- Un expert en maîtrise des composants électroniques, il devra est être titulaire d'un diplôme BAC+3 en télécommunication, informatique, électronique ou tout autre diplôme reconnu équivalent. Il devra avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'informatique, la maintenance informatique et avoir des compétences en gestion des D3E ;
- Un Expert en renforcement des capacités, titulaire d'un diplôme de BAC+ 4 en Sciences de l'éducation, en communication ou en éducation environnementale tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant au-moins 03 ans d'expérience professionnelle en conduite des campagnes d'information, de sensibilisation participative et en renforcement des capacités. Il devra avoir réalisé au-moins deux (02) missions en conduite des activités d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités ;
- Un Spécialiste de Santé, titulaire d'un diplôme de BAC +3 au moins en biologie clinique, épidémiologie ou toute autre diplôme reconnu équivalent, ayant au-moins trois (03) d'expérience dans la conduite des diagnostics cliniques et les actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des parties prenantes.

6. Remises des offres

Les termes de référence de cette prestation sont disponibles dans le UNDB online(<https://devbusiness.un.org>) et peuvent être obtenus en version PDF par courriel à : procurement@patnuc.cm.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à procurement@patnuc.cm ou par téléphone aux numéros : +237 222 232 628 / 242 237 222.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le **14 Mars 2024, à 15 heures**.

- soit par courriel à : procurement_3oscgicgie@patnuc.cm Le format du fichier est le format PDF. L'offre doit être incluse dans un fichier unique avec le nom qui respecte la nomenclature suivante : {CONSULTANT}_{NumASMI}_{DATESOUMISSION}.pdf Ex (Ex : CANON_ASMI003_23052023.pdf). Toute offre non conforme sera rejetée.
- soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :

« AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003 RELATIF A LA SELECTION DE TROIS (3) CONSULTANTS (OSC, GIC, GIE) POUR LA CONDUITE DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITE AUX BONNES PRATIQUES EN GESTION ET EN RECYCLAGE DES D3E, A LA STRUCTURATION DES ACTEURS IMPLIQUEES DANS LA GESTION DES D3E DANS LES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET N'GAOUNDERE (LOT 1 : BAFOUSSAM, ; LOT2 : BERTOUA ET LOT 3 : N'GAOUNDERE). »

7. Composition du dossier

Le Ministre des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) invite, en vue de l'élaboration d'une liste restreinte, les consultants qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (OSC, GIC, GIE) doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc.) indiquant qu'ils sont qualifiés pour l'exécuter les services sollicités. Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Postes et Télécommunications ;
- La justification du statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant de procéder à la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non-justifiée sera sans importance.

8. Critères d'évaluation

Les Consultants sont informés que le recrutement des cabinets ou des groupements de cabinets/bureaux d'études interviendra au bout du processus dit de la « **Sélection fondée sur la qualification des Consultants** » (SQC) telle que décrite dans le **Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de novembre 2020**. Les langues de travail sont le français et l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit règlement, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

YAOUNDE le 20 Février 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

MINISTERE DES FINANCES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
000000001/ASMI/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/SPM DU 16 FEVR 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP) DE LA TROISIÈME PHASE DU
PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE (PAGFI 3)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En cohérence avec les priorités du Gouvernement en matière de réforme de la gestion des finances publiques, la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3). Ce projet consacré par la signature le 05 septembre 2023 de la convention d'affectation N° CCM 1809 01-AFD été signé pour permettre de compléter les appuis en cours relatifs au renforcement des capacités de l'Etat à maîtriser et contrôler l'exécution du budget. Il permettra également de terminer la déclinaison normative au niveau territorial et d'accompagner la phase d'appropriation et ce, afin de permettre au Cameroun de viser une consolidation de ses états financiers pour tendre vers la certification de ses comptes.

Le projet se déclinera autour de 3 composantes :

Composante n°1 – Amélioration des prévisions d'exécution budgétaire et de l'exécution de la dépense publique

. Cette composante vise à améliorer la gestion de la trésorerie de l'Etat par le renforcement du pilotage de la trésorerie et le renforcement du service banquier de l'Etat vis-à-vis du secteur public.

Composante n°2 – Amélioration de l'information budgétaire et comptable aux niveaux central, décentralisé et parapublic. Cette composante vise à améliorer la production d'une comptabilité générale en droits constatés au niveau central, décentralisé et parapublic, en particulier grâce à une amélioration des systèmes d'information des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics.

Composante n°3 – Accompagnement à l'amélioration du pilotage des entreprises publiques par l'Etat. Cette composante vise à améliorer la performance des entreprises publiques et les fonctions de tutelles financières du Ministère des Finances afin de limiter les risques pesant sur le budget de l'Etat.

Ce projet s'inscrit en soutien de la mise en œuvre de la réforme, en particulier pour ce qui concerne la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie.

La durée du PAGFI 3 est de 48 mois et le Ministère des Finances en assure la maîtrise d'ouvrage.

Afin d'optimiser la mise en œuvre du PAGFI 3, une Unité de Gestion de Projet (UGP) a été créée au sein du Ministère des Finances et est placée sous la Direction de la Division de la Réforme Budgétaire. Cette UGP est en charge de la gestion administrative et financière.

A ce titre, l'UGP est notamment chargée de :

- l'élaboration des Plans de Travail Annuels Budgétisés (PTAB) du projet ;
- la gestion administrative et financière du projet ;
- l'organisation de la passation des marchés et de la formalisation des contrats dans le respect du code des marchés publics ;
- l'administration et du suivi des contrats passés avec les prestataires et les autres conventions, en particulier l'opérateur d'assistance technique (Expertise-France) et le Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques (PSSFP) ;
- la production des rapports techniques et financiers semestriels du Projet ;
- la transmission des demandes de paiement à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
- des relations administratives avec le STADE C2D et l'Agence Française de Développement(AFD) dans le cadre de l'exécution du Projet ;
- de la production de tout autre document requis du Ministère des Finances au titre de la convention d'affectation N°CCM 1809 01S ;
- la tenue de la comptabilité du Projet ;
- la préparation des états financiers du Projet ;
- la préparation et de l'accompagnement des missions d'évaluation et de supervision ;
- l'assistance à la mission d'audit annuel des états financiers.

Cette UGP est composée de :

- Une Coordinatrice ;
- Un Coordonnateur Adjoint ;
- Un Expert en passation de marchés ;
- Un Assistant Administratif ;
- Un Comptable.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré qualification des candidats désireux d'assurer la fonction de Comptable au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3).

3. Consistance des prestations

Placé sous la supervision de la Coordinatrice de l'UGP, le Comptable est chargé d'assister cette dernière dans le suivi administratif, financier et comptable du PAGFI 3

De façon plus spécifique, il assume les tâches recensées ci-dessous.

Procédures comptables et financières :

- Mettre en place et assurer le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatisé du Projet avec la production des informations nécessaires ;
- fournir à partir du système comptable, les informations comptables nécessaires à la préparation des documents pour le réapprovisionnement du Compte du Projet et les paiements des fournisseurs et autres prestataires ;
- Assurer la tenue de la comptabilité, conformément aux procédures d'imputation comptable des pièces ;
- Assurer la tenue des registres comptables et la tenue des comptes ;
- Assurer la tenue de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet ;
- Procéder à l'imputation journalière des opérations comptables ;
- Suivre les opérations financières des comptes spéciaux du Projet ;
- Etablir les états financiers du Projet ;
- Produire les rapports de suivi financier et rapports d'activités du Projet pour la partie financière ;
- Préparer les demandes de paiements et / ou de remboursement ;
- Assurer les relations financières avec la CAA (Caisse Autonome d'Amortissement) ;
- Préparer et assister les missions d'audit financier et mettre en œuvre les recommandations pour améliorer la gestion ;
- Assurer l'application rigoureuse des systèmes de contrôle interne installés pour gérer tous les aspects des activités du projet ;
- Assurer le classement et l'archivage des pièces justificatives des opérations du Projet et tout document d'ordre financier ou comptable, suivant les principes prédéfinis ;
- Assurer la gestion du stock (fournitures, carburant) ;
- Participer à la réalisation des inventaires physiques.

Procédures budgétaires :

- Participer à l'élaboration des plans de travail annuels budgétisés du Projet (PTAB) ;
- Assurer le suivi d'exécution du budget annuel, en lien avec le PTAB et la production des rapports périodiques y afférents ;
- Saisir les fiches budgétaires annuelles et les éventuels réajustements ;
- Préparer l'ordonnancement du paiement des factures ;
- Suivre les immobilisations ;
- Suivre les comptes fournisseurs (avance de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc.) ;
- Réaliser les inventaires ;
- Préparer les rapprochements bancaires mensuels pour le compte bancaire du Projet.

Procédures de gestion :

- Superviser la programmation des acquisitions et l'utilisation des biens/services de la coordination ;
- Mettre en place les tableaux de suivi des acquisitions des biens et services ;
- La conservation du patrimoine (biens durables et fournitures) ;
- Préparer les états de paie du personnel et le paiement des indemnités ;
- Préparer les diverses déclarations sociales et fiscales et payer les cotisations sociales et fiscales ;
- Contribuer à la mise à jour du Manuel de procédures comptables, administratives et financières du C2D.

4. Période d'exécution

La durée du contrat est de deux (02) ans avec une période d'essai de six (06) mois. Ce contrat pourrait être renouvelé pour une période identique après évaluation de la performance et avis concerté entre l'AFD et le Ministère des Finances.

Nombre	Type	Nombre H/J/Mois
1	Comptable	20 jours/mois

5. Participation et origine

Le Ministre des Finances invite les candidats ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des missions similaires (*références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables*), pertinente pour l'exécution des Services.

Le candidat qui sera recruté devra être un praticien ayant une profonde connaissance dans le domaine des finances, de l'écono

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, seront financées par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 septembre 2023.

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'a
15 heures, heure locale avec la mention:

"AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 000000001/ASMI/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/SPM DU 16
PHASE DU PROJET D'APPUI À

8. Composition du dossier

Le candidat au poste de Comptable devra:

- Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau BAC+4 en gestion financière et comptable;
- Avoir au moins quatre (04) années d'expérience professionnelle avérée dans un cabinet comptable, d'audit, une entreprise;
- Posséder une bonne connaissance de la comptabilité;
- Posséder une bonne connaissance et une maîtrise suffisante des logiciels comptables usuels ainsi qu'une bonne capacité;
- Avoir une connaissance des mécanismes financiers et comptables des projets de développement (une connaissance des
- Avoir une bonne expression écrite et orale en français et une excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Avoir de bonnes dispositions pour le travail en équipe, dans un cadre où les délais peuvent être contraints.

9. Critères d'évaluation

Les critères de sélection sont :

1- Expérience du Candidat: 60 points

Formations et compétences : 10 pts

- Diplôme supérieur de niveau BAC+4 en gestion financière et comptable ;
- Posséder une bonne connaissance et une maîtrise suffisante des logiciels comptables usuels ainsi qu'une bonne capacité

Expériences professionnelles : 50 pts

- Avoir au moins quatre (4) années d'expérience professionnelle avérée dans un cabinet comptable, d'audit, une entreprise
- Posséder une bonne connaissance de la comptabilité; **(10 pts)**
- Avoir une connaissance des mécanismes financiers et comptables des projets de développement (une connaissance des
- Avoir une bonne expression écrite et orale en français et une excellente capacité d'analyse et de synthèse ; **(10 pts)**
- Avoir de bonnes dispositions pour le travail en équipe, dans un cadre où les délais peuvent être contraints. **(10 pts)**

2- Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence : 40 pts

a) Approche technique et méthodologie: 30 pts

b) Plan de travail: 10 pts

3- Composition du dossier de candidature et contacts

- une lettre de motivation adressée à Madame la Coordinatrice de l'UGP du PAGFI 3 au Ministère des Finances;
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé du Candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat;
- des copies des diplômes, attestation et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications;
- les noms et adresses (email et téléphone) de trois (03) personnes de références.

4- Procédures de sélection

La procédure de sélection comportera deux (02) phases:

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission;
 - Une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par l'AFD pour déterminer le candidat à retenir.
- Après avis de non objection de l'AFD sur le rapport de sélection, le candidat retenu sera invité pour les négociations en vue de la signature du contrat.
- Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés.

10. Renseignements Complémentaires

Les termes de référence complets peuvent être retirés ou obtenus à l'adresse suivante :

Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage
marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com .

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de

Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage
marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0005/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP3/2024 DU 19 FEV 2024
POUR L'OPERATIONNALISATION D'UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, LA CONDUITE DES
CAMPAGNES DE COMMUNICATION SOCIALE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DE VIOLENCES BASEES SUR
LE GENRE DANS LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE BAMENDA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des plaintes, la conduite des campagnes de communication sociale et le suivi des activités de violences basées sur le genre dans la traversée urbaine de la ville de Bamenda (6.5 km) , dans le cadre du Programme de Développement du Secteur des Transports (PDST).

2. Consistance des prestations

2. Les Services prévus au titre de cette opération consisteront essentiellement à :

- exploiter les informations recueillies lors de la cartographie des fournisseurs de services réalisée dans le cadre de l'évaluation sociale afin procéder à une évaluation de la qualité des prestataires de services avant la mise en place des mécanismes de référencement ;
- identifier et sélectionner les fournisseurs de services qui feront partie du mécanisme de référence tout en vérifiant la qualité desdits services dans la zone du projet ;
- proposer au Maître d'Ouvrage, le protocole de réponse aux plaintes et aux VBG ;
- élaborer un plan d'opérationnalisation de la stratégie de communication du MGP. Ce plan devra préciser la stratégie, la méthodologie et les ressources à mobiliser. Cela peut aussi inclure la mise à jour du cadre et des lignes directrices pour le MGP, afin de mieux refléter la réalité opérationnelle. Une attention particulière et nécessaire sera accordée :
 - a. aux personnes vulnérables concernant leur accès au MGP et au contenu de la stratégie de communication ;
 - b. aux travailleurs pour ce qui concerne le patrimoine culturel immatériel de la localité (us et coutumes) en accordant une attention particulière aux aspects VB;
- préparer un système de suivi-évaluation du Mécanisme. Le système devra comporter éventuellement la matrice de suivi avec les principaux résultats à atteindre, les indicateurs à renseigner par niveau de résultats, la référence, la fréquence de collecte et les responsables ;
- concevoir un plan de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du MGP, de la stratégie de communication et des fournisseurs des services de VBG. Ce plan doit comporter les informations détaillées sur les cibles pour chaque activité de renforcement des capacités, le contenu des modules, l'approche méthodologique et le chronogramme de mise en œuvre ;
- animer le MGP, la stratégie de communication et le monitoring des activités contre les VBG ; l'ONG devra coordonner l'organisation des activités pour assurer le fonctionnement effectif du MGP, de la stratégie de communication et du suivi des activités de VBG pendant toute la durée des travaux d'aménagement de la traversée urbaine de la ville de Bamenda ;
- documenter les activités de mise en œuvre du MGP, la Stratégie de Communication, le suivi des VBG et fournir des rapports périodiques au Maitre d'Ouvrage tout en s'assurant qu'aucune information confidentielle sur les victimes de VBG qui ont déposé une plainte ne soit partagée dans ces rapports ;
- Accompagner la Commission de Constat et d'Évaluation des biens et la Commission de paiement dans le processus libération des emprises ;
- Accompagner les Personnes Affectées par le Projet dans le cadre du traitement de leurs réclamations.

3. Période d'exécution

La durée de cette prestation est de vingt-quatre (24) mois exclu le temps de validation des rapports par l'Administration. Les prestations sont prévues pour débuter en Juillet 2024.

4. Financement

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies **au plus tard quatorze (14) jours après publication à quinze (15) heures, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'OPERATIONNALISATION D'UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, LA CONDUITE DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SOCIALE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE BAMENDA ».

*A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPRFC) ;
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr*

6. Composition du dossier

Pour faire acte de candidature, chaque Consultant (firme) devra remplir les critères de qualification ci-dessous :

- Expériences générales d'au moins 15 ans dans les domaines : de la communication et sensibilisations, de la gestion du contentieux, des enquêtes sociales, du suivi et prise en charge des questions de VBG et appui aux survivants, de la formation des Associations (avec justificatif : copie contrat attestation de bonne fin ou PV) 20 points ;
- Expérience spécifique dans au moins deux (2) missions similaires dans l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et le suivi des activités de violences basées sur le genre (VBG) avec prise en charge psychosociale, juridique ou sanitaire des survivants avec justificatif : copie contrats 40 points ;
- Avoir une expérience dans le domaine des projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (avec justificatif : copie des contrats) 20 points ;
- Avoir une expérience de la zone d'influence du projet ainsi que des zones en proie à des crises socio sécuritaire. 20 points.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

8. Evaluation et publication des résultats

De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, - CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU (LOT 1)- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOA (LOT 2)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINDDEVEL, Exercice 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de **deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Pitoa**, Département de la Dénoué, Région du Nord :

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU (LOT 1)**

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOA (LOT 2)**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie, élévations et revêtement;
- Charpente et couverture;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont allotis en **deux (02) lots** ci-après définis :

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

> **LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU ;**

> **LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA WIAYO PITOA ;**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation du **MINDDEVEL de l'Exercice 2024**.

> LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU ;

> LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOA ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille francs (60 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

**LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)
BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,
RÉGION DU NORD,
- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE
DEGUIDJAROU (LOTI);
- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA
MAYO PITOA (LOT 2)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **13/03/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix) ;
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non**
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non** ;
3. La qualification du personnel du chantier **23 oui/non** ;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non** ;
5. La surface financière **02 oui/non** (7 000 000 FCFA) ;
6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non** ;
7. Visite des lieux **02 oui/non** ;
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non** ;

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 29 oui sur les 41 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux spéculations techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée la **moins disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

Corruption :

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

GAROUA le 19 Février 2024

Le 2eme Adjoint au Maire

AKANWO MANGA

COMMUNE D'AKOM II

AVIS DE CONSULTATION N° 014/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT AU CMA D'AKOM2 DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akom II, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'Akom II, une demande de cotation POUR L'EQUIPEMENT AU CMA D'AKOM2 DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (Quinze Millions de FCFA)

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot de 30 items.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la Mairie d'Akom2.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la Mairie d'Akom2. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **35 000 F CFA (trente-cinq mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la Mairie d'Akom II. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la Mairie d'Akom II **au plus tard le 15/03/2024 à 10 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 014/DC/CA2/SG/CIPM/2024 DU 12/02/2024
POUR L'EQUIPEMENT AU CMA D'AKOM2 DANS LA COMMUNE D'AKOM II,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT »

NB : En plus du support physique, le support numérique (sur clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement présents dans le pli fermé.

NB: In addition to the physical medium, the digital medium (on USB key or CD) of the technical and financial offer must imperatively be in the closed fold.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à 300 000 F CFA (trois cent mille francs CFA) et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 15/03/2024 à 11 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la Mairie d'Akom II. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- L'absence d'une pièce administrative,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
 - Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
 - Absence d'un item du devis,
 - Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
 - De la non-conformité du modèle de soumission,

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins-disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie d'Akom II.

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°001/TRADEX/DG/CMA /24 DU 14/02/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 20 NOVEMBRE 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YOUNG, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le **Directeur Général** de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **PRO-ELEC ENGINEERING SARL, B.P. 15 690 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Quarante-sept millions (47 000 000)	Cinquante-six millions quarante-sept mille cinq cents (56 047 500)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 14 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE 002/2024/C/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /2024 DU 16 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4ème RGPH)

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

CO-MAITRES D'OUVRAGE

COMMUNIQUENT :

A l'issue de l'évaluation des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 005/AONO/ **CN 4ème RGPH/CN RGAE /CSPM/2023** du 12 septembre 2023 pour **la location de véhicules avec chauffeurs**, le soumissionnaire **FATMA SARL** a été retenu comme adjudicataire suivant sa proposition ci-dessous :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	FATMA SARL	12 521 250	Deux mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Coordination Nationale du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1er étage, Immeuble (BUCREP) située derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre) dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le COORDONNATEUR

MBAIRANODJI ANDRÉ & MBARGA BERNADETTE

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1) > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINEDUB, Exercice 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc (01) d'une (01) salle de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Pitoa**, Département de la Bénoué, Région du Nord :

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1)**

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2)**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie, élévations, revêtement ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1 et de Dix millions dix mille (10 010 000) CFA TTC pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux sont allotés en **deux (02) lots** ci-après définis :

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

> **LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE ;**

> **LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE ;**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la **Dotation du MINEDUB de l'Exercice 2024.**

> LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE ;

> LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

**LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)
BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC (01) D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS
CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION
DU NORD,
- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE
DEDOUALARE(LOTI) ;
- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT
2)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 1** et de **Deux cent mille deux cent (200 200) F CFA pour le lot 2** et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **13/03/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix) ;
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non** ;
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non** ;
3. La qualification du personnel du chantier **23 oui/non** ;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non** ;
5. La surface financière >7 000 000 F CFA (lot1) et >3 500 000 F CFA (lot2) **02 oui/non** ;
6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non** ;
7. Visite des lieux **02 oui/non** ;
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non** ;

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 29 oui sur les 41 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre remplissant les capacités techniques et administratives requise et dont l'offre financière évaluée la **moins disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa**.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

GAROUA le 19 Février 2024

Le 2eme Adjoint au Maire

AKANWO MANGA

COMMUNE DE TOUROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2024 DU 19/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10) BOX CHACUN AU
MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION
DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Touroua, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Touroua (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction de deux (02) hangars de dix (10) box chacun au marché central de Touroua, Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction de deux (02) hangars de dix (10) box chacun au marché de Badang, (Commune de Touroua et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

Installation du chantier ;

Travaux préliminaires ;

Fondation ;

Maçonnerie d'élévation ;

Charpente-couverture

Menuiserie métallique ;

Électricité; -

Peinture

Coût environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2024, ressources transférées à la Commune de Touroua

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ainsi qu'au journal de l'ARMP

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(quarante mille) 40 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **Recette Municipale de Touroua**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune de Touroua au plus tard le 13/03/2024 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°005/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2024 du 19/02/2024

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10)

BOX CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE

TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD

"Procédure d'urgence"

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque certifié établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **400 000 (quatre cent mille) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou un chèque certifié délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2024 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

14.1 Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture ;
- Absence de la caution de soumission ou un chèque certifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis soit **32 oui sur 45 possibles (70%)**
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché



au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif) ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;

Sous détail des prix incohérents.

14.2 Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **45 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;

L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;

15. Attribution

Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **12 critères** ;

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au **tiers du coût**

16. Durée de validité des Offres) sur 6 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **32 oui sur 45 possible**

soit (70%) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune deTouroua. Tel : 699 64 38 68/694 81 07 77

GAROUA le 19 Février 2024

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE YINGUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /AONO/C - YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 POUR L'INSTALLATION LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de YINGUI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **35 000 000 Francs**

4. Allotissement

Lot unique

Localisation des Forages	Nombre de lampadaires
YINGUI CENTRE	4
IBOTI	4
MOSSE	2
NDOGMEM SUD	1
MANINGA	2
NIPOUM	2
LOGNANGA	3
NDOKBAYEMBI	2
NDOKTOUN	1
YINGUI II	2
LOGNGDENG	2

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante-cinq mille (55 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YINGUI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le **22 Mars 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N°004 /AONO/C - YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024****POUR L'INSTALLATION LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.****. Financement : Budget d'Investissement Public****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(700 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **22 Mars 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur similaire ;
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-exécution d'un projet similaire d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 FCFA
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de :
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique organisation, méthodologie et planning ;
- Note inférieure à 15 sur 19

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 19 Février 2024

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE N°001/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 19/02/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°024/DCR/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU EN BETON ARME DANS LA LOCALITE D'ABASSOUNI, COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Crédit : IDA 6643 - CM

Description du Marché : Travaux de construction d'un forage pastoral a énergie solaire avec château en béton arme dans la localité d'Abassouni, commune de Hile-Alifa, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	ETS ANDJAGARA
ADRESSE	Tel : 677644508/699442372, BP : 235 KOUSSERI
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	34 000 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	34 000 000 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	34 000 000 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRES EVALUES

NOM	ETS DJABIR
ADRESSE	Tel : 652895958/674695258/693990237 BP : 184 KOUSSERI
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	39 863 313
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
NOM	ETS DJIBRINE KLETA
ADRESSE	Tel : 679827010 ; BP : 263 KOUSSERI
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	39 735 411
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel ; mais pas la moins disante

KOUSSERI le 19 Février 2024

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°0.010/AONO/RN/D42/C/CIPAA/SICAMP/2024 DU 08/02/ 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE COUTURE À LA SAR/SM DE KOLE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEFOP
IMPUTATION
58 35 121 06 64 15 08

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un Atelier de Couture à la SAR/SM de KOLE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- ^ Travaux Préparatoires;
- ^ Terrassement;
- ^ Fondations;
- / Maçonnerie - élévation ;
- ^ Charpente - Couverture;
- / Menuiserie métallique ;
- ^ Menuiserie bois ;
- ^ Plomberie Sanitaire ;
- ^ Electricité ;
- ^ Revêtement - Peinture ;
- ^ VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (trente millions) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots,

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEFOP, pour le compte de l'exercice 2024. Imputation : 58 35 121 06 64 15 08 457 4642 11.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics , Téléphone: 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans Les locaux de Ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000)francs CFA, payable à la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont un (01) original et six (06)cop1es marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics au plus tard le 04/03/2024 à 10 heures au plus tard et devra porter La mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
0.0010/AONO/RN/D42/C/SG/ST/SICAMP/2024 du 08/02/2024
Pour les travaux de construction d'un Atelier de Couture à la SAR/SM de KOLE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Caque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission Etablie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit 600 000 (Six cent mille) FCFA valable pendant trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. Les autres pièces administratives requises devront etre impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par Le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir: l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 06/03/2024 à 11 heures au plus tardpar la Commission Interne de Passation des Marchés Publics

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou sy faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures pour se conformer;

» Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
'Absence de La caution de soumission;

Absence de la déclaration de non abandon de chantier ;

" Note technique inférieure à 70%;

'Non-conformitédurhodèledesoumissionauDAO;

'Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

Les critères relatifs à La qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

Situation financière ;

Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Expérience de l'entreprise ;

Personnels(Moyens humains);

Matériels de chantiers à mobiliser ;

Attestation de visite de site.assorti d'un rapport de visite de site ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning ;

Présentation générale des offres ;

CCTP et CCAP paraphés et signés à la dernière page.

NB:Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique au moins égal ou supérieur à 70% seront admis à l'analyse financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limitefixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics.

FIGUIL le 8 Février 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE HORE NGOROM- MBEWE MANGOM SUR 17 KM AVEC CONSTRUCTION DE 04 DALOT DE 1X1 DANS LA VILLE DE NYAMBAKAFINANCEMENT ; BIP MINTP, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Horé Ngorom- Mbéwé Mangom sur 17 km avec construction de 04 dalots de 1x1 dans la Commune de Nyambaka financés par le Budget d'Investissement Public MINTP - exercice 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de, chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Ouvrage d'art-Assainissement et drainage;

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Soixante millions FCFA (60 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des routes et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTP exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 690 00 25 98/ 677 31 12 77 691 13 10 18/ E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au SIGAMP de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante quinze mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 19/03/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE HORE NGOROM- MBEWE MANGOM SUR 17 KM AVEC CONSTRUCTION DE 04 DALOT DE 1x1 DANS LA VILLE DE NYAMBAKA
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un(21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 200 000 FCFA (Un million deux cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un(01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Nyambaka.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Vérification des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Le critères Critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de rftoins trois(03) mois et être conformes aux modèles.*

3)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 000 000 (Quarante millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 690 00 25 98 /677 31 12 77

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 10 CHAMBRES +SALLE D'ACCUEIL A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc bloc de 10 chambres +salle d'accueil à galdi dans la Commune de Nyambaka, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du développement local - exercices 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Cinquante millions trois cent mille (50 300 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique ou au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98 /677 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme remboursable de **100 000 (Cent mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06 (ix) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 19/03/2024 à 13 heures**, locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 10 CHAMBRES +SALLE D'ACCUEIL A
GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA
(En Procédure d'Urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq mois (05 mois)**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle Joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 006 000 FCFA (Un million six mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19/02/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Ouverture des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

2)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 000 000 (Quarante millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Plannin d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nvambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE A DIBI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe à Dibi dans la commune de Nyambaka, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, exercices 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **Trente millions (30 000 000)** de Francs CFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB exercice 2024, pour un cout prévisionnel de **Trente millions (30 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique ou au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98/677 31 12 77 E-mail: nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 20/03/2024 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE A DIBI
DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA. (En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **600 000 FCFA (Six cent mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/03/2024 dès 14 heures par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ère étape: vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2ème étape : Ouverture des offres techniques ;

3ème étape : Ouverture des offres financières ;

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1-Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;

2-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3-Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;

4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;

5- Absence d'une caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;

2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;

3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 000 000 (Vingt millions F CFA);

4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;

5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;

6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission ;

7- Proposition technique: existence d'une méthodologie (Organigramme de

l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;

8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE MOGODE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE KILA WALAKA (LOT 01) ET D'UN BLOC DE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE RHUMZOU (LOT 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction **d'un bloc de deux (02) salles de classe a école publique de KILA WALAKA (lot 01) et d'un bloc de d'une (01) salle de classe a l'école publique bilingue de RHUMZOU (lot 02)**, Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafonnage;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KILA WALAKA	22 950 000
02	Construction d'un bloc d'une salle de classe à l'Ecole Publique Bilingue de RHUMZOU	11 000 000

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KILA WALAKA	22 950 000
02	Construction d'un bloc d'une salle de classe à l'Ecole Publique Bilingue de RHUMZOU	11 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEDUB – Exercice 2024**,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Soixante Mille (60 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé au plus tard le **08/03/2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE KILA WALAKA (lot 01) ET D'UN BLOC DE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE RHUMZOU (lot 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME

10. Delai de Livraison

La durée des travaux est 03 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre Cent Cinquante-Neuf Mille (459 000) Francs CFA pour le lot (01) et 220 000 pour le lot (02), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 08/03/2024 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après

vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 13 Février 2024

Le MAIRE

YAMA Gilbert

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/24/AONO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture d'une ambulance médicalisée à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'une ambulance médicalisée à la SODECOTON

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **60 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 14/03/2024 à 12heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/24/AONO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu **Parc Auto SODECOTON** à Garoua dans un délai de **180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 200 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 14/03/2024 à partir de 13 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation



Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 Absence de la caution de soumission ;

2 Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

3 Fausses déclarations ;

4 Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;

5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites :

Caractéristiques techniques Véhicule
Modèle standard climatisé, 3 portes minimum
Moteur diesel, cylindrée 2800 cm ³ minimum
Puissance fiscale 09 CV minimum
Boîte de vitesse manuelle ou automatique
Silhouette : Mini bus
Pneumatiques avec jante de 16 pouces
Places assises 4 minimum
Lot de bord
- Une (01) roue de secours complète,
- Une (01) trousse à outils composée (cric, 02 triangles, une clé de roue, deux cales de roue),
- Un (01) extincteur,
- Deux (02) gilets,
- Une (01) boîte à pharmacie complète,
- Un catalogue atelier CD ou clé USB en français ou anglais.

Le véhicule sera livré avec une carte grise au nom de la SODECOTON et les plaques d'immatriculation CEMAC

Equipement ambulance	
Désignation	Quantité
gyrophare multi flashing (rampe)	1
sirène électronique avec hautparleur	1
Outillage	
projecteur arrière	1
installation système de rail (brancard)	1
extincteur en poudre 1 kg	1
lampe portative	1
pose d'un porte perfusion	1
convertisseur 12V/220V	1
Marquage	
inscription latérale croix bleu	1
film sur vitres	
Équipement médical	
poubelle jetable avec sac poubelle	1
matelas coquille	1
pompe à air	1
kit de réanimation	1
attèles membres supérieurs	1
attèles membres inférieurs	1
bassin (haricot)	1
oxymètre de pouls	1
pinces	1
sérum des yeux	1
lunettes à oxygène	1

défibrillateur semi-automatique	1
une valise de secours	1
thermomètre électronique	1
glucomètre avec bandelettes	1
tensiomètre manuel	1
minerve	1
urinoir	1
collier cervical	1
stéthoscope	1
Autre	
installation prise dans l'ambulance	1
Couverture, oreiller	1
Matériel de brancardage	
brancard pliable	1
sangle (ceinture brancard)	1
planche dorsale et immobilisateur de la tête	1
civière fixe	1
attèles de traction	1
civière cuillère	1
revêtement sol antidérapant sur le plancher	1

7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

14. 2 Critères essentiels



- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Parc Auto SODECOTON à Garoua 2.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 16 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de **DIANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence** pour l'exécution de certains travaux dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerm, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

? Installations:

? Terrassements et Chaussée ;

? Assainissement -Ouvrages:

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot	Localités	Coût prévisionnel (FCFA TTC)	Caution de soumission
1	MBANG 1-MBELEPANGA	15 000 000 (Quinze millions)	300 000
2	MBANG 1-MBELEPANGA	8 000 000 (Huit millions)	160 000

4. Allotissement

Le projet est loti en deux Lots :

Lot 1 : Ouverture de la piste Agricole MBANG1 vers MBELEPANGA

Lot 2 : Construction d'un dalot sur la piste agricole MBANG1 vers MBELEPANGA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public** de la République du Cameroun, **Exercice 2024**.

.. Imputation lot 01 :

.. Imputation lot 02:

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général **de la Commune de Diang Tél : 696 64 65 80** ; sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** , représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, au plus tard **le 14/03/2024 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX DANS LA COMMUNE DE DIANG,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

(Lot N°)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2% du cout prévisionnel de chaque lots** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Diang** le **14/03/2024** à **10 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché durant les trois dernières Années ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14 (3) du RPAO ;
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20 %.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité douze millions (12 000 000).....Oui
- 2) Les références de l'EntrepriseOui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

DIANG le 15 Février 2024

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION , D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un magasin de stockage à Nyambaka la commune de Nyambaka, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)- exercice 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les dits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **vingt millions (20 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINADER exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98 1611 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 20/03/2024 à 13 heures**, locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A NYAMBAKA DANS LA
COMMUNE DE NYAMBAKA
(En Procédure d'Urgence)
Financement : BIP MINADER, Exercice 2024,
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (Quatre cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de **trois mois (03 mois)** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 20/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Ouverture des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.*

3)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **15 000 000(Quinze millions FCFA)**;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone ; 699 00 25 98 7675 87 47 87/

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGOLI PONT TELLO SUR 21 KM DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Mangoli pont Tello sur 21 km dans la Commune de Nyambaka financés par le Budget d'Investissement Public MINTP - exercice 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Ouvrage d'art-Assainissement et drainage;

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Quarante-cinq millions FCFA (45 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des routes et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTP exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 690 00 25 98/ 677 31 12 77 691 13 10 18/ E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 19/03/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGOLI PONT TELLO SUR 21 KM DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un(21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **900 000 FCFA (Neuf cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Nyambaka. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape ; vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Vérification des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieure à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

3)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 30 000 000 FCFA (Trente millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 690 00 25 98 /677 31 12 77.

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
TROIS (03) FORAGES PMH DANS LES LOCALITES DE NDOKBAYEMBI 1, LOGNANGA, IBOTI DANS LA
COMMUNE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de YINGUI lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES PMH DANS LES LOCALITES DE NDOKBAYEMBI 1, LOGNANGA, IBOTI dans la commune de YINGUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau, Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 24 000 000 F CFA.

4. Allotissement

Lot unique

Localisation des Forages
NDOKBAYEMBI 1(EBO'O)
LOGNANGA
IBOTI

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES PMH DANS LES LOCALITES DE NDOKBAYEMBI 1, LOGNANGA, IBOTI.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-deux mille (42 000) francs CFA** à la Recette Municipale de YINGUI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le **22 mars 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU
NKAM REGION DU LITTORAL.**

**. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de QUATRE (04) mois pour chaque lot à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **480 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 mars 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres et inscrit à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil ;
 - ? De rubrique organisation, méthodologie et planning ;
- Note inférieure à 17 sur 24

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégue départementale de l'Eau et Energie du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 19 Février 2024

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

COMMUNE DE BANWA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MISSION – CHEFFERIE FONTI- ANCIENNE CHEFFERIE KAKO FONTI. DANS LA COMMUNE DE BANWA N° 001/AONO/C-BWA/CIPM/2024 DU 19/02/2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 30 186 01 641784

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'appui aux CTD pour la création et l'entretien des routes rurales non classées et des bacs de franchissement (pistes agricoles), le Premier Adjoint au Maire de la Commune de Banwa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une piste agricole dans la Commune de Banwa, dans le département de Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'aménagement de la piste concernée. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans ce ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Assainissement et drainage ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **23 000 000 (vingt trois millions) FCFA**.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Travaux d'aménagement de la piste agricole Carrefour Fonti-Chefferie Fonti-Ancienne chefferie Kako-Fonti dans la Commune de Banwa

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2024. Imputation : **58 30 186 01 641784**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la mairie de Banwa dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Maire de la Commune de Banwa (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de 40.000 (Quarante mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les différentes offres seront déposées à la Mairie de Banwa au Secrétariat Général en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, au plus tard le 13/03/2024 à 10 heures précises contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N°001/AONO/C-BWA/CIPM/2024 DU 19/02/2024**

Relative aux travaux d'aménagement de la piste agricole Carrefour Mission-Chefferie Fonti-Ancienne chefferie Kako Fonti dans la Commune de Banwa.

BIP MINADER, EXERCICE 2024**Imputation : 58 30 186 01 641784.****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****10. Delai de Livraison**

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution de soumission est de 460.000 (Quatre cent soixante mille) FCFA. Ledit cautionnement devra être établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 13/03/2024 à partir de 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la salle des délibérations de la mairie de Banwa en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

Vérification des fichiers numériques des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

1. Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées, scannées dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non datés à la fin et sans la mention lu et approuvé) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- f) Modification d'une quantité ou unité dans le Devis ou BPU ;
- g) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- h) Offre financière incomplète pour absence ;
 - ü Soumission timbrée
 - ü Bordereau des prix unitaires ;
 - ü Devis quantitatif et estimatif ;
 - ü Sous détail des prix unitaires.

- i) Absence ou insuffisance d'un des quatre volumes des offres ;
- j) Figure dans la liste des Entreprises annuellement exclues de la Commande Publique ;
- k) Non obtention d'au moins 17 **Oui /23** soit au moins **70%** des critères essentiels.

Critères essentiels

I. Références générale de l'entreprise ;

II. Moyens logistiques de l'entreprise ;

III. Personnel ;

IV. Proposition technique et planning ;

V. Clauses Financières ;

VI. Présentation ;

VII. Support numérique.

N.B. : Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **70% des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les critères à plusieurs sous-critères ne seront que valides que lorsque tous les sous-critères seront valides conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné. Le soumissionnaire qui ne sera pas présent pour tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Banwa pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Banwa Téléphone : **696 90 55 69 // 678 54 19 40**

BANWA le 19 Février 2024

Le MAIR

NGAMALEU Mathias Modeste

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION P'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A KOGNOLI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour Enseignants à Kognoli dans la commune de Nyambaka, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base - exercice 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les dits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98 /677 31 12 77 Email: nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable **de 25 000 (Vingt cinq mille) F CFA** pour chaque lot au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 20/03/2024 à 13 heures**, locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION P'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A KOGNOLI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA
(En Procédure d'Urgence)
Financement: BIP MINEDUB, Exercice 2024.
(En Procédure d'Urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (Quatre cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 20/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune à Nyamb'aka.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

du dossier administratif de chaque

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape : vérification de la conformité soumissionnaire ;
- 2ème étape : Ouverture des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.*

3)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidat^orteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 15 000 000 (Quinze millions CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone ; 699 00 25 981615 87 47 87/

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE GUIDIGUIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AU CSI DE GUEGO DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 101 02 641320 523314 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de la Santé, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de **GUIDIGUIS**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'une clôture au CSI de GUEGO dans la Commune de GUIDIGUIS.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires - Etudes ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire : **58 15 101 02 641320 523314 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille) Francs CFA**, payable à la Recette municipale de **GUIDIGUIS**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS contre décharge, au plus tard le **13/03/2024 à 10H 00** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C.GDG/CIPM/TBEC/2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AU CSI DE GUEGO DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou tout autre établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2024 à 11H 00** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS sise à la Mairie de Guidiguiss. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. Absence d'un sous détails de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 13 Février 2024

Le MAIRE

BELLO

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAILA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de salle de classe à l'Ecole Publique de Djaila dans la Commune de Nyambaka, financés par le Budget d'Investment Public du Ministère de l'Education de Base - exercices 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **dix millions (10 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB exercice 2024 ; pour un cout prévisionnel de : **Dix millions (10 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique où au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98 /677 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre,,devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 20/03/2024 à 13 heures, locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A DJAILA DANS LA COMMUNE
DE NYAMBAKA. (En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 FCFA (Deux cent mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Louverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/03/2024 dès 14 heures par la Commission Interne de passation des Stochés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2ème étape : Ouverture des offres techniques ;

3ème étape ; Ouverture des offres financières ;

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;

2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;

4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;

5- Absence d'une caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;

2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;

3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **6 000 000 (Six millions F CFA)**;

4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;

5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;

6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;

7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;

8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 699 00 25 98 7675 87 47 87/

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N0 04/AONO/C KTBA/MO/CIPM/TR/2024 DU 09/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES RURALES T1: CARREFOUR MATAM-STADE-CARREFOUR EP PONDIMOUN I (SUR 2 KM) ET T2: CARREFOUR LANDIEM-NJILOUM-KOMENKE (SUR 3,5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public **exercice 2024** le Maire de la Commune de KOUTABA, Maître d'Ouvrage lance pour le compte de l'Etat du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'ouverture des pistes agricoles : **les travaux de réhabilitation des tronçons de routes rurales T1: carrefour MATAM-STADE-CARREFOUR EP PONDIMOUN I (sur 2 KM) et T2: carrefour LANDIEM-NJILOUM-KOMENKE (sur 3,5 km) dans la Commune de KOUTABA, Département du Noun, Région de l'Ouest**

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront en l'ouverture des pistes agricoles : **travaux de réhabilitation des tronçons de routes rurales T1: carrefour MATAM-STADE-CARREFOUR EP PONDIMOUN I (sur 2 KM) et T2: carrefour LANDIEM-NJILOUM-KOMENKE (sur 3,5 km) dans la Commune de KOUTABA, Département du Noun, Région de l'Ouest**

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Débroussaillage,
- Abattage d'arbre,
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Remblai en grave latéritique provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage compactage ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Curage des buses (Q ? 1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Tête en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Dépose de buse en béton ou métallique Ø 800 mm
- Dalot en Béton armé 1x1 ml ;
- Tête de dalot en Béton armé 1x1 ml.

3. Cout Prévisionnel

23 000 000

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics Exercices 2024

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat Général de la Mairie de KOUTABA.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de KOUTABA, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de KOUTABA d'une somme non remboursable de 46 000 (quarante-six mille) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglaise n **sept (07) exemplaires** dont **un (01)original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service technique de la commune de Koutaba contre récépissé, au plus tard le **05/03/2024 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C
KTBA/MO/CIPM/TR/2024 DU 09/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
TRONCONS DE ROUTES RURALES T1: CARREFOUR MATAM-STADE-CARREFOUR EP PONDIMOUN I (SUR
2 KM) ET T2: CARREFOUR LANDIEM-NJILOUM-KOMENKE (SUR 3,5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de 460 000 (Quatre cent soixante mille) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05/03/2024 à 12 Heures précises dans la salle des actes de la Commune de KOUTABA.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70 % des critères de l'analyse des offres ;
- Être sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics)
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **24 critères essentiels** ci-dessous cités :

- a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;
- b) Personnel sur 06 critères ;
- c) Moyen matériel sur 08 critères ;
- d) Méthodologie sur 05 critères ;
- e) Expérience sur 03 critères.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la commune de Koutaba, dès publication du présent avis

KOUTABA le 6 Février 2024

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHARPENTE ET LA TOITURE DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE L'EPB DE BOUAM, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de **DIANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence** pour l'exécution des travaux de **réhabilitation de la charpente et la toiture du logement d'astreinte de l'EP de Bouam, dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Installation du Chantier

Lot 500 Charpente et Toiture;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **5 950 000 (Cinq millions neuf cent cinquante mille)**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, **Exercice 2024.**

Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général de la **de la Commune de Diang Tél : 696 64 65 80** ; sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang**, d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, au plus tard **le 14/03/2024 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DG /CIPM/ST/2024 DU 15/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHARPENTE ET LA TOITURE DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE L'EPB DE BOUAM, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

(Lot unique))

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre vingt dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Diang** le **14/03/2024 à 10 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché durant les trois dernières Années
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14 (3) du RPAO ;
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20 %.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité trois millions (3 000 000).....Oui
- 2) Les références de l'EntrepriseOui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80

DIANG le 15 Février 2024

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE TOUROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2024 DU 19/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES CHACUN AU
MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION
DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Touroua, **Autorité Contractante**, lance pour le compte de la Commune de Touroua (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de six (06) boutiques chacun au marché central de Touroua, Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction de deux (02) blocs de six (06) boutiques chacun au marché centrale de Touroua et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

Travaux préparatoires-études ;

Terrassement ;

Ouvrage en infrastructure;

Ouvrage en superstructure;

Charpente-couverture ;

Menuiserie métallique ;

Sécurité incendie ;

Électricité;

Peinture

Assainissement et aménagement ;

Prise en compte des aspects socio-environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (quarante millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2024, ressources transférées à la Commune de Touroua

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ainsi qu'au journal de l'ARMP

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à **la Recette Municipale de Touroua**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune de Touroua au plus tard le **13/03/2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°004/AAONO/CTRA/ SG/ST/CIPM /2024 du 19/02/2024

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06)

BOUTIQUES CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE

TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

"Procédure d'urgence"

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque certifié établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **huit cent mille (800 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission ou un chèque certifié délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2024 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3è étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Principaux critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture ;
- Absence de la caution de soumission ou un chèque certifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 32 oui sur 45 possibles ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.1. Offre financière •

Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **45 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**13 500 000 PCF A**) sur **6 critères** ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70%**, soit **32** oui sur **45** points, seront qualifiés pour la suite de la procédure et pourront être mandés à l'analyse

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINIVIAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 699 370 748/673 205 725

GAROUA le 19 Février 2024

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE TOUROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BORONGO, COMMUNE DE
TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune de Touroua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Touroua (Maître d'ouvrage) un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction du poste agricole de Borongo, Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires

Fondations ;

Maçonnerie en élévation ;

Couverture et charpente ;

Enduit et revêtement ;

Menuiseries bois et métalliques ;

Peinture et revêtement ;

Electricité ;

Vitrierie ;

Equipement du bureau ;

Plomberie sanitaire ;

VRD et divers ;

Signalisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-trois millions (23 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) lot**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de Touroua** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 699 64 38 68/694 81 07 77

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Service Technique de la Commune de Touroua** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CF A**, payable à la Recette Municipale de Touroua

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Service Technique de la Commune de Touroua au plus tard le 13/03/2024 à 12 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**N°006/AAONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2024 du 19/02/2024****RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BORONGO,****COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD****(Procédure d'Urgence)****"A n 'ouvrit qu 'en séance de dépouillement "****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un chèque certifié ou une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **quatre cent soixante mille (460 000) Francs CFA** et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé, des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence du chèque certifié ou de la caudon de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, qui aura lieu le **13/03/2024 à 13 heures** dans la salle de La Commission Interne de Passadon des Marchés de la Commune de Touroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de caution de soumission ou chèque certifié.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **46 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;

15. Attribution

- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**8 000 000 F.CFA**), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifiés de l'exercice précédent de l'Entreprise sur 6 critères.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 33 OUI sur 46 possibles) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique à la Commune de Touroua. Tel : 699 64 38 68/ 694 81 07 77

GAROUA le 19 Février 2024

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE WOURO-SANGUE-LAOPANGA SUR 8 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 1X1 FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Wouro-Sangue-Laopanga sur 8 km avec construction d'un dalot de 1x1 financés par le Budget d'Investissement Public MINTP - exercice 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Ouvrage d'art-Assainissement et drainage;

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Vingt-cinq millions FCFA (25 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des routes et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTP exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 690 00 25 98/ 677 31 12 77 691 13 10 18/ E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 19/03/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE WOURO-SANGUE-LAOPANGA SUR 8 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 1x1
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront par reçues

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 FCFA (Cinq cent mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 690 00 25 98 / 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE GOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A KARAM 1, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un parc vaccino-gène à Karam 1, dans la commune de **GOBO**, Département du Mayo-Danay. Le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Art et de la Culture.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les maçonneries – coffrage ;
- Hangar vétérinaire ;
- La menuiserie métallique;
- La peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix Millions)** de francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation suivante :Ligne n°

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gobo, Service Interne de passation de marchés publiques dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Service Interne de passation de marchés publics de Gobo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA** payable au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service Interne de passation des Marchés Publics de Gobo, au plus tard le 12/03/2024, date limite de réception des offres à **13 heures** et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/REN/DMD/C-GOBO /CIPM-TBEC/2024 DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A KARAM 1, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12/03/2024 à **14 heures** précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de Gobo dans le bureau de la Présidente de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
 - Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

Offre financière :

- Offres financiers incomplète,
- Pièce non conformes,
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'un sous-détail de prix,
- sous-détail de prix irréaliste et erroné
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

GOBO le 14 Février 2024

Le MAIRE

ROUBOUTANGOU NGUINA

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION A NGAOUBOL-KOGNOLI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du Centre d'Alphabétisation à Ngaoubol-Kognoli, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base-exercices 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **Dix millions (10 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public MINEDUB exercice 2024 ; pour un cout prévisionnel de Dix millions **(10 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique ou au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone ; 699 00 25 98 1611 31 12 77- E-mail: nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le **20/03/2024** à 13 heures, locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTTON DU CENTRE D'ALPHABETISATION A NGAOUBOL-KOGNOLI (En procédure d'urgence) « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront par reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de services de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 FCFA (Deux cent mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe G contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simples enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/03/2024** à 14 heures par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes ;

1^{ère} étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Ouverture des offres techniques ;

3^{ème} étape : Ouverture des offres financières ;

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Anestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 6 000 000 (Six millions FCFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planmng d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix Jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone ; 699 00 25 98 /675 87 47 87

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GADO DJEREM DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Gado Djerem dans la Commune de Nyambaka, financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base - exercices 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Vingt millions FCFA (20 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphoné : 690 00 25 98/ 677 31 12 77 691 13 10 18/ E-mail ; nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille) F CFA** au des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 20/03/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE GADO DJEREM DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA
(En Procédure d'Urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (Quatre cent mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 20/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Ouverture des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants ;

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.*

3)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 15 000 000(Quinze millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE MOGODE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MOG/CIPM /2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE (ADDUCTION D'EAU POTABLE) A LA SAR/SM DE RHUMSIKI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MOGODE, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de MOGODE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage productif équipé de pompe à énergie solaire (Adduction D'Eau Potable) à la **SAR/SM DE RHUMSIKI** dans l'Arrondissement de MOGODE, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

DESIGNATION DU PROJET	LOCALITE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT
HYDRAULIQUE	SAR/SM DE RHUMSIKI	MOGODE	MAYO-TSANAGA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation de forage, la fourniture, pose de la pompes à énergie solaire, construction de la superstructure (clôture, abreuvoir, château, borne fontaine, etc...) .

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif de **Vingt-cinq Millions (25 000 000F) cfa**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises agréées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINFOP, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MOGODE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MOGODE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente Mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de MOGODE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MOGODE, , au plus tard le 08/03/2024 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MOG/CIPM /2024 DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE (ADDUCTION D'EAU POTABLE) A LA SAR/SM DE RHUMSIKI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent mille (500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies lisibles certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 08/03/2024 à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de MOGODE, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après ouverture des offres;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'Hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Forages (Adduction d'Eau Potable) ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planplanning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à (70%) des critères essentiels.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 52 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MOGODE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOGODE.

MOGODE le 13 Février 2024

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 9 KM DE MUNICIPALES DANS LA VILLE DE NYAMBAKA FINANCEMENT : BIP MINDUH, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien de 9 km de voiries municipales dans la ville de Nyambaka financés par le Budget d'Investissement Public MINDUH - exercice 2024, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres Natkmal Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de : **Vingt millions FCFA (20 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et enteposes ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée clans le domaine des routes et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées a fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINDUH exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphoné : 690 00 25 98/ 677 31 12 77 691 13 10 18/ E-mail ; nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au SIGAMP de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille) F CFA** au des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l' original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard **le 19/03/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 9 KM DE MUNICIPALES DANS LA VILLE DE NYAMBAKA
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un(21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 FCFA (quatre cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un(OI) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19/03/2024 dès 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Nyambaka. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1)- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Vérification des offres techniques ;
- 3ème étape : Ouverture des offres financières ;

2)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

3)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 15 000 000 (Quinze millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 690 00 25 98 /677 31 12 77

NYAMBAKA le 19 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL ET DU
CABINET DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour **LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL ET DU CABINET DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA**

2. Consistance des prestations

Les travaux seront constitués de :

Les travaux comprennent notamment :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Le Démontage des ouvrages vétustes ;
- “ La Menuiserie bois/alu ;
- “ L'Electricité ;
- “ La climatisation ;
- “ Le Carrelage ;
- “ L'Etanchéité ;
- “ Etc...

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

ALLOTISSEMENT	Montant TTC en FCFA
LOT 1 : Rénovation et réhabilitation de la salle du conseil	

45 000 000

Lot 2 : Rénovation et réhabilitation du cabinet du Maire de la ville	25 000 000
--	------------

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Garoua-EXERCICE 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat Maire de la Ville de Garoua, dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Ville** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) l'original et six **(06)** copies et **une (01)** version numérique sur Clé USB de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua** plus tard **le 11/03/2024 à 13 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N° 003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024****POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL ET DU CABINET DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA****En procédure d'urgence.****FINANCEMENT : Budget de la Communauté Urbaine de Garoua- EXERCICE 2024**

Imputation :220 100

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution du marché est de deux(02) **MOIS pour chaque lot** Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

ALLOTISSEMENT	Frais caution en FCFA
LOT 1 : Rénovation et réhabilitation de la salle du conseil	900 000
Lot 2 : Rénovation et réhabilitation du cabinet du Maire de la ville	500 000

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

ALLOTISSEMENT	Frais caution en FCFA
LOT 1 : Rénovation et réhabilitation de la salle du conseil	900 000
Lot 2 : Rénovation et réhabilitation du cabinet du Maire de la ville	500 000

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix de connaissance parfaite de ses Offres

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque

Soumissionnaire.

- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

14-Principaux critères éliminatoires :

14.1 Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif **48 h après l'ouverture des offres** ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

14.1.1 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 25/35 critères essentiels) ;
- Le non-respect de deux critères essentiels (travaux similaires) ;
- Surface financière inférieure à **15 000 000 F CFA pour le lot et 8 350 000 F CFA pour le lot 2** ;
- Non abandon de chantier durant les trois dernières années.

14.1.2 Offre financière

- Offre incomplète ;
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 34 critères prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ; **02**
- **CCTP; 01**
- L'expérience du personnel de l'entreprise ; **08**
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **07**
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ; **14**
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise ; **3**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 24 /34 critères essentiels seront qualifiés pour la suite Offre financière analysée

15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disant techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Ville
numéro suivant : **690 19 01 93**

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES ESPACES VERTS ET PARC DE LOISIRS DANS LA VILLE DE GAROUA : VOLET REHABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE VILLE DE GAROUA. DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FOND PROPRE CUG- EXERCICE 2024 IMPUTATIONS : 221 100

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **travaux de construction et de réhabilitation des espaces verts et parc de loisirs dans la ville de Garoua : volet réhabilitation de la place des fêtes de ville de Garoua.**

Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux seront constitués de :

- Travaux de pavage sur la devanture des tribunes ;
- Pose des auvents sur les tribunes latérales ;
- Pose des lambris sur la tribune principale et des contre-plaqués sur les tribunes latérales ;
- Aménagement de deux bloc des toilettes ;
- Poses des ventilateurs plafonniers ;

Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le fonds propre de la Communauté urbaine de Garoua- exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Ville** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) l'original et six **(06)** copies et **une (01)** version numérique sur Clé USB de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua** au plus tard **le 11/03/2024 à 13 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 004 /AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024

TRAVAUX DE REABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE LA VILLE DE GAROUA.

DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

En procédure d'urgence.

FINANCEMENT : FOND PROPRE CUG - EXERCICE 2024

Imputations : 221 100

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est **d'un(01) MOIS** Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) l'original et six **(06)** copies et **une (01)** version numérique sur Clé USB de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua** au plus tard **le 11/03/2024 à 13 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**N° 004 /AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024****TRAVAUX DE REABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE LA VILLE DE GAROUA.****DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD****En procédure d'urgence.****FINANCEMENT : FOND PROPRE CUG - EXERCICE 2024****Imputations : 221 100****« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/03/2024 à 14 Heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses Offres

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque

Soumissionnaire.

- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants.

14-Principaux critères éliminatoires :

14.1 Pièces administratives.

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif **48 h après l'ouverture des offres** ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

14.1.1 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 24/34critères essentiels) ;
- Le non-respect de deux critères essentiels (travaux similaires) ;
- Surface financière inférieure à **6 700 000 F CFA** ;
- Non abandon de chantier durant les trois dernières années.

14.1.2 Offre financière

- Offre incomplète ;
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 34 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ; **02**
- **CCTP; 01**
- L'expérience du personnel de l'entreprise ; **08**
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **07**
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ; **14**
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise ; **3**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 25 /35 critères essentiels seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua ou en appelant le numéro suivant : **655 25 96 04**

GAROUA le 16 Février 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° DC/CNY/SG/ST/CIPM/2024 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU BLOC DE DIX CHAMBRES + SALLE D'ACCUEIL A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nyambaka, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture d'équipements du bloc de dix chambres + salle d'accueil a Galdi dans la Commune de Nyambaka.

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **20 000 000 FCFA (Vingt millions) francs CFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participatioA à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement Public, MINDDEVEL, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Nyambaka, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de Nyambaka.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2024 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka (Service technique), au plus tard le 19/03/2024 à 14 heures 00 et devront porter la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU BLOC DE rtx CHAMBRES + SALLE D'ACCUEIL A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
EN PROCEDURE D'URGENCE ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de Soixante(60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (07) exemplaires dont un (1) original et cinq (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

NB: Toutes les pièces devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

NB : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le 19/03/2024 à 14 heures précises à la Salle de des actes de la Mairie de Nyambaka par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre
- service après-vente.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Nyambaka ou au numéro de Téléphone : 699 00 25 98/ 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 20 Février 2024

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE DJOUM

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-DJO/SG/CIPM? CD/2024 DU 15/02/2024 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'EQUIPEMENT DU CSI D'ABOELON, COMMUNE DE DJOUM DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Avis de consultation défini ci-dessous, lancé par le Gouvernement camerounais représenté par le Maire de la Commune de Djoum, Autorité Contractante.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune de Djoum (Maitre d'ouvrage), envisage de procéder à l'acquisition des fournitures désignées d'après l'équipement du CSI d'Abaelon dans la commune de Djoum défini dans le descriptif des travaux joint en annexe, en un seul lot.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux toutes taxes comprises des études préelabores s'élève à 15 000 000 e FCFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

5. Financement

Les prestations seront exécutées pour le compte du MINSANTE district de Santé de Djoum sur financement du Budget d'Investissement Public Exercice 2024.

6. Acquisition du Dossier

Chaque entrepreneur peut soumissionner contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de Djoum de la somme de 40 000 de Quarante mille FCFA.

7. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs et quantitatifs de ces équipements doivent être chiffrés et déposés **au plus tard le 19/03/2024 à 11 HEURE** sous enveloppe scellée adressée au Maire de la Commune de Djoum, Autorité Contractante, avec la mention Consultation N°001/DC/C-DJO/SG/CIPM-CD/ 2024 du 15/02/2024. pour L'équipement du CSI d'Abaelon.

8. Délai de Livraison

Le Délai maximum d'exécution prévu par le Maire de la Commune de Djoum, Autorité Contractante pour la réalisation de ces travaux est d'un 01 mois .

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Trois cent mille (300 000) Francs CFA. Ce cautionnement bancaire provisoire sera établi par un organisme bancaire agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Il sera libéré d'office trente jours au plus tard après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

N.B : Ces cautions de soumission devront être délivrées par une banque de 1er ordre.

Liste des Banques agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics (cf Liste des banques et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2018, en annexe).

10. Recevabilité des Offres

n/a

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes au plus tard le 19/03/2024 à 12 Heures à la salle de délibération de l'hôtel de ville de Djoum,

12. Attribution

À l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission de Passation des Marchés, la lettre-commande sera conclue entre ce dernier et le Maire de la Commune de Djoum.

DJOUM le 15 Février 2024

Le MAIRE

FOUMANE NGANE Vincent

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE POMPES ET GROUPE ELECTROGENE A L'USINE D'EGRENAJE DE GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de pompes et groupe électrogène à l'usine d'égrenage de GOUNA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de pompes et groupe électrogène à l'usine d'égrenage de GOUNA

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **60 000 000 FCFA** pour le lot 1, et à **25 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1 : Fourniture de pompes et surpresseurs ;

Lot N° 2 : Fourniture d'un groupe électrogène de 66 KVA insonorisé.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/03/2024 à 12heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE POMPES ET GROUPE ELECTROGENE A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu usine d'égrenage de GOUNA dans un délai de **150** jours pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 200 000FCFA** pour le lot 1, à **500 000FCFA** pour le lot 2, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/03/2024 à partir de 13 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence des documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

LOT 1 : pompes et surpresseurs

N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
1	POMPE MULTICELLULAIRE VERTICALE	<p>Hauteur manométrique 100m ; Débit max : 50 m³/h minimum</p> <p>P=15Kw minimum ; N=2800-3 000 TR/MIN ; triphasé 380V-400 HZ ; Pression de service : 10 bars minimum ;</p> <p>Tête de pompe, roue, arbre, chambre, Chemise extérieure en acier inoxydable ; liquide pompé : eau. Raccordement aspiration et refoulement par bride ; Bague d'étanchéité : Graphite de carbone remplie PTFE ; Garniture mécanique ; Bague de palier en Bronze ; Bague de palier supérieure en Carbure de tungstène.</p> <p>(PRESENTATION D'UNE FICHE TECHNIQUE POUR HOMOLOGATION COMPATIBLE AVEC LES NORMES DE LA CE)</p>
2	POMPE IMMERGEE	<p>Triphasé 11KW, minimum 50HZ, 380-400V, Q (m3/H) ? 30 ; H(m)?100 ; N = 2800 -3 000 TR/min assorti d'un câble souple de 4x4mm² ayant une longueur de 100m.</p> <p>(PRESENTATION D'UNE FICHE TECHNIQUE POUR HOMOLOGATION COMPATIBLE AVEC LES NORMES DE LA CE)</p> <p>Chaque pompe sera livrée avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un coffret électrique comprenant les équipements de commande et protection ; - 02 pressostats pour eau à deux seuils réglable 10bar, type de raccordement G1/4 femelle ; - Plage de réglage supérieur de 0,7 à 10bar, plage réglage inférieur 0,13 à 9 bar ; - 02 manomètres à bain d'huile pour eau de 0 à 16 bar G1/4 ; - 02 robinets d'arrêt pour manomètre en laiton connexion male/femelle G1/4 ; - 01 soupape de sécurité en laiton matricé, siège en PTFE, PN :16 bar, taraudage F/F pas gaz 1"1/2 échappement canalisé en Equerre ; - 02 compensateurs de dilatation en caoutchouc rond pour eau DN40.
3	SURPPRESSEUR RIA	<p>Débit. 50 m3/h; minimum composé de deux pompes centrifuges monoblocs, moteurs électriques triphasés puissance ? 15KW, 380-400V, 50HZ ? 2800-3 000 tr/mn le tout montées sur un châssis commun, avec 02 collecteurs en acier + 02 brides + visserie + joints, de 02 vannes d'aspiration, 02 vannes de refoulement, 02 clapets anti retour, de cônes d'augmentation; 01 manomètre diamètre 100; 01 contacteur manométrique, 01 accumulateur anti béliet de 8 litres montés au refoulement, 01 coffret de commande et protection incendie des pompes, l'ensemble monté, câblé et prêt à l'utilisation, - Hauteur manométrique : 70 à 100 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pression à la sortie 6 à 8 bars - Régulateur de pression intégrée - Avec marche auto et manuel sur le coffret de commande - Sortie des pompes : 2", DN 50 <p>Pièces de rechange</p> <p>20garnitures de joints de pompes</p>

LOT 2 : groupe électrogène 66 KVA insonorisé



DESIGNATION

Groupe électrogène continu de 1500 tr/mn, 50 Hertz, 400V+N, cosinus phi 0,8

Pièces de rechange

Manuels d'utilisation et de maintenance (02 en français et 02 en anglais) plus support numérique ;

- Manuels d'atelier et catalogues de pièces détachées pour moteur et alternateur (02 en français et 02 en anglais) plus support numérique ;

- 02 bombonnes d'extincteur au CO2 de 5 kg ;

- 02 charges de liquides de refroidissement (tropical) ;

- 02 charges d'huiles de moteur ;

- 04 jeux de courroies de ventilateur et alternateur ;

- 20 jeux d'un ensemble de tous les filtres à air, à huile, à gasoil et séparateur d'eau si équipé ;

- 01 jeu de batteries avec cosses ;

- 01 Caisse à outils complète pour la maintenance de ce groupe électrogène ;

- 01 démarreur ;

- 01 alternateur de charge ;

- 01 régulateur de tension ;

- 01 jeu de pont de diodes (roue polaire) ;

- 01 panneau de commande paramètre avec programme ;

- 01 jeu de compensateur de dilatation pour circuit échappement.

6 Non-validation d'au moins 70% des critères essentiels ;

7 Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Absence des prospectus et des fiches techniques du fabricant ;

9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à



la dernière page) ;

11 Absence ou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente.

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu usine d'égrenage de GOUNA.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 16 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 013/AONO/C AKOM2/CIPM-AKOM 2/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akom II, Autorité contractante, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'une centrale solaire photovoltaïque dans la Commune d'Akom II, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent :

- La réhabilitation d'une centrale solaire de 48 kWc comprenant :
- Fourniture d'un parc de batteries d'une capacité de 110 KWh/48V ; - Fourniture d'un rack batterie ;
- Fourniture et pose d'équipement d'interconnexion et de protection du parc de batterie ;
- Démolition du parc de batterie existante
- Réorganisation et séparation des circuits de charge et décharge des batteries
- Fourniture et pose d'un dispositif de coupure et de protection par départ (TGBT).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables et singulièrement dans l'exécution des projets d'énergie solaire.

La participation sous forme de groupement est admise. Les membres du Groupement étant solidairement responsables et le Chef de file clairement désigné.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le budget des investissements publics 2024, pour un montant de 50 000 000 (cinquante millions)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie d'Akom II, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie d'Akom II, de lundi à vendredi, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) F.CFA payée à la recette municipale d'Akom II. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie d'Akom II, au service des marchés, **au plus tard le 15/03/2024 à 10h heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Madame le Maire avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C_AKOM2/ CIPM-AKOM 2/2024 DU 12/02/2024 Pour les travaux de réhabilitation d'une centrale solaire photovoltaïque dans la Commune d'Akom II, Département de l'Océan, Région du Sud.

**Financement : BIP MINEE 2024
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque ou assurances de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est d'un million (1 000 000) F CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins

de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou assurances de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis **aura lieu le 15/03/2024 à 11 heures**, par la Commission Interne de passation de marchés de la Commune d'Akom 2 dans sa salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraînent le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives :

- Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complétées après 48 heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la Caution de Soumission,
- Offre déposée après le délai,
- Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP,
- N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années, - Absence de la Déclaration d'Intégrité (voir modèle en annexe),
- Proposition de Rabais rédigée au moyen d'un stylo à bille.

Offre Technique :

- Note technique générale inférieure à 75/100 en valeur relative par rapport aux sous-critères essentiels,

Non-conformité des spécifications techniques majeures des équipements conformément au CCTP ci-après : batteries, protections, section de conducteurs électriques.

Offre Financière :

- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.

14.2- Critères essentiels

15. Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non

2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akom II email : commune.mairiedakom2@gmail.com TEL 675520723/670757936

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2024 DU 18 FEV 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER YOKO (LOT1) ET D'UN PONT AU
QUARTIER SETUBA(LOT2) DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUAFINANCEMENT: LOT 1, LOT 2 CUNIMPUTATION: LOT 1, LOT 2: 220-150EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget Programme en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Ville de NGAOUNDERE tance pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE, Département de la VINA, Région de l'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction des travaux citées ci-dessus.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT YOKO

Série 000 : Installations ;
Série 100 : nettoyage et terrassement*s ;
Série 200 : assainissement et drainage ;
Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
Série 500 : divers.

LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SETUBA

Série 000 : installations ;
Série 100 : nettoyage et terrassements ;
Série 200 : assainissement et drainage ;
Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
Série 500 : divers

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de:

N°	INTITULE DU PROJET	COÛT PREVISIONNEL
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER YOKO (LOT 1)	35 000 000 (trente-cinq millions) Francs CFA.
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER SETUBA (LOT 2)	40 000 000 (quarante millions) Francs CFA.

NB : une entreprise peut soumissionner les deux (02) lots.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux(02) lots ci-après définis :

N°	INTITULE DU PROJET	LIEU D'EXECUTION
----	--------------------	------------------

01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER YOKO (LOT 1)	Ville de Ngaoundéré
02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER SETUBA (LOT 2)	Ville de Ngaoundéré

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la CUN, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou la Direction Technique, contre versement d'une somme non remboursable **100 000 (cent mille FCFA)** payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Lors du retrait du DAO, tes soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, 6.P., Fax, etc.)

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Ville au plus tard **le 25 Mars 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2024 DU 18 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER YOKO (LOT1) ET D'UN PONT AU QUARTIER SETUBA(LOT2) DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

NB: Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois pour chacun des lots 1 et 2.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N°	INTITULE DU PROJET	COÛT PREVISIONNEL
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER YOKO (LOT 1)	700 000 (sept cent mille) Francs CFA.
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER SETUBA (LOT 2)	800 000 (huit cent mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d*Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 25 Mars 2024 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1)- Critères éliminatoires

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.*

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur t

1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N° 13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE BP : 62 Ngaoundéré.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants ; (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 19 Février 2024

Le MAIRE

SALIHOU

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°_003/DC/CRTV/CIPM/2024 DU 16
FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) STATIONS DE TRAVAIL A USAGE TAMPON A LA
CRTV, EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin de garantir de meilleures conditions de travail à ses employés, le Directeur Général de la CRTV lance une demande de cotation pour l'acquisition de trois stations de travail à usage tampon.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, l'entreprise retenue aura la tâche de livrer les fournitures suivantes :

- Unité centrale Complet ;
- Écran de visualisation, socle et connectique;
- Logiciel d'envoi des fichiers par le réseau internet : Transfernow;
- Logiciel de conversion des formats de fichiers vidéo et audio : Total Convertor professionnel ;
- Logiciel antivirus Norton.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 12 000 000** (Douze millions sept cent mille) Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 24110200

7. Consultation du Dossier

heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000**

francs CFA (vingt mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces services doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **21 MARS 2024** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation N°_003/DC/CRTV/CIPM/2024 DU _16 FEVRIER_ 2024 _POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) STATIONS DE TRAVAIL A USAGE TAMPON A LA CRTV, EXERCICE 2024

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage dans le cadre de la présente Demande de Cotation est de quatre-dix jours (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N° 8 de la Demande de Cotation d'un montant de **F CFA 240 000** (deux cent quarante mille), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **_21 MARS 2024_** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères éliminatoires suivants :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements ;
- absence de preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande (CCTP non paraphé à chaque page et non signé à la dernière page et projet de Lettre-commande non paraphé à chaque page et non signé à la dernière page) ;
- absence de prospectus couleur présentant les équipements ;
- Absence de garantie et de service après-vente
- Non-respect de l'origine de la fourniture (USA, UE, UK, Japon, Canada) ;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024, POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but d'optimiser l'allocation du budget d'investissement public et de favoriser une exécution physique plus efficace des projets. Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en conformité avec les dispositions des articles 76 al.1 et 78 al.1 du Code des Marchés publics, annonce la publication d'un Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'attention des consultants, cabinets d'études, souhaitant participer aux Appels d'Offres Restreints portant sur les études Informatiques.

2. Objet

Le présent Avis porte sur la pré-qualification des Consultants et entreprises suscitées qui seront chargés de d'accompagner le MINEPAT dans la réalisation des prestations relatives aux domaines visés au point 1 ci-dessus pour le Compte de l'Exercice 2024, conformément aux composantes ci-après :

N° D'ORDRE COMPOSANT	LIBELLE	DESCRIPTION
I	Études informatiques	Études informatiques, audits des systèmes d'information, conception et mise en place des logiciels divers, etc.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou anglais, sont remis en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction des Affaires Générales, service des Marchés Publics, porte 05, au plus tard **le 06 mars 2024 à 9h locale**, et doivent porter la mention suivante:

*AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024, POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES INFORMATIQUES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POUR L'EXERCICE 2024.
« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

4. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

A. Un dossier administratif comportant :

a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;

b) L'attestation d'immatriculation ;

c) La copie de l'attestation de non-redevance ;

d) L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;

e) L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et

précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres ;

f) L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

g) L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle seront domiciliés les marchés en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances ;

h) Les pouvoirs dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement ;

i) L'accord de groupement signé entre les membres du groupement.

NB : en cas de groupement, tous les membres du groupement devront fournir les pièces b) à f). Les pièces a) et g) devront être fournis par le mandataire du Groupement. Les pièces a), b), f) et g) sont les seules exigées pour les consultants individuels.

Il est à préciser que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins de trois mois. Aussi, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de candidature.

B. Un dossier technique comprenant

a) les références de l'entreprise ou du consultant sur les trois dernières années comportant au moins deux prestations analogues réalisées antérieurement dans le domaine ciblé ;

b) le personnel d'encadrement le cas échéant :

Chaque candidat devra présenter une liste du personnel adapté au type de prestation visé avec un CV daté et signé (moins de 3 mois), une copie certifiée de son diplôme, une attestation de disponibilité datée et signée relative au domaine choisi. Le minimum requis est détaillé dans le tableau suivant :

COMPOSANTE I

Chef de Mission	BAC+5 au moins en informatique, <ul style="list-style-type: none"> ● Expérience générale d'au moins 10 ans, avec au moins Trois (03) études informatiques ● Expérience pertinente dans le Développement des Applications ● Expérience dans le développement des sites web
Chef de Mission assistant	BAC+5 au moins en informatique, <ul style="list-style-type: none"> ● Expérience générale d'au moins 05 ans, avec au moins Deux (02) études économiques ● Expérience pertinente dans le Développement des Applications ● Expérience dans le développement des sites web

a) Une note méthodologique sommaire (au moins 8 pages) du travail à faire, suivant la composante choisie et comportant l'organigramme de l'entreprise le cas échéant ;

b) La liste des moyens techniques, logistiques ou matériels en propriété ou en location (fournir une carte grise, des factures ou toute autre pièce certifiant le droit de propriété et le contrat de location le cas échéant, chacune des pièces devant être certifiée) ; véhicules de liaison, imprimantes, ordinateurs portables, licences des logiciels appropriés. La liste des moyens techniques n'est pas demandée pour les consultants individuels.

5. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- i. Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- ii. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou fausse ;
- iii. Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Critères essentiels

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

- i. Les deux références (02 références au moins) du candidat, relatives à la réalisation des prestations analogues (10points)
- ii. Le personnel d'encadrement (40 points)
- iii. Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie du travail (40 points)
- iv. Moyens logistiques et matériels (10 points)

Seuls les candidats, qui totalisent, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à Quatre Vingt (80) points sur cent (100), sont retenus pour participer aux appels d'offres restreints des différentes composantes.

6. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation, les entreprises et consultants individuels intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 005, Téléphone 222 22 41 28.

N.B. : le MINEPAT se réserve le droit de classer en sous rubrique possible les candidats selon leur pertinence dans la note méthodologique présentée.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

7. Evaluation et publication des resultats

À la suite de la présente manifestation d'intérêt, les marchés seront passés après Appel d'Offres restreints, lancés par le Ministre de L'Économie, de La Planification et de l'Aménagement du Territoire, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 03AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 09 FEV 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJIBA BAINAWA GROUPE II, COMMUNE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tcholliré. lance un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de GUIDJIBA BAINAWA GROUPE II, Commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoire ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie et béton armé en élévation;
- Charpente - Couverture-Plafond ;
- Menuiserie ferrallique;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire NO-----

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Tcholiiré dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholiiré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Tcholiiré d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (BP., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles ainsi que la version numérique de l'offre financière, devra être déposée à la Commune de Tcholiiré au plus tard le 08 Mars 2024/13h00 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03AONO/C-TCH/CIPM/2024 du 09 Février 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école Publique de GUIDJIBA BAINAWA GROUPE II, Commune de Tcholiiré, Département du Mayo*Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organismes financier agréé(e) par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en original ou en copie certifiée conforme par les services émetteurs compétents conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 Mars 2024 à 14h00 heures par la Commission Interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces administratives absentes ou non conformes à l'ouverture des plis et non complétées après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui) ;
- absence d'un prix unitaire quantifié;
- non-conformité du modèle de soumission

2) Critères essentiels:

les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

NO	CRITERES ESSENTIELS	NOTATION BINAIRE
1	présentation générale de l'offre	oui/non
2	le chiffre d'affaire	oui/non
3	l'accès à la ligne de crédit	oui/non
4	les références de l'entrepreneur	oui/non
5	l'expérience du personnel	oui/non
6	la disponibilité du matériel et des équipements	oui/non
7	la capacité financière	oui/non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

TCHOLLIRE le 9 Février 2024

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE, GIC, GIE) POUR LA REALISATION DE L'ANALYSE DE L'ETAT INITIAL ET LA CARACTERISATION DES PROCEDES DE VALORISATION DES D3E, AINSI QUE LA CONDUITE DE LA FORMATION, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE MOBILISEES POUR LA GESTION DURABLE DES D3E DANS LES VILLES CONCERNEES PAR L'INTERVENTION DU PATNUC DATE : 20 FÉVRIER 2024 FINANCEMENT : IDA 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans le Journal des Marchés (JDM) le 14 mars 2023, dans le Cameroon Tribune du 17 mars 2023 et dans le système de Passation des Marchés de la Banque Mondiale (STEP) le 20 mars 2023.

Le gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions dollars américains pour mettre en œuvre le Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun. Le PATNUC est placé sous la tutelle du ministère des Postes et des Télécommunications, MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions digitales par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Le PATNUC incarne ainsi l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'information et de la communication, TIC. Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole à l'effet de contribuer, en fin de compte, à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numériques pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen.

Les pratiques de collecte, de transport et de traitement des D3E s'effectuent sur le terrain avec une quasi absence des mesures d'hygiène et de sécurité. Il est également noté une méconnaissance des composants toxiques et dangereux et ceux valorisables des D3E par un grand nombre des acteurs. De plus, les procédés de valorisation sont également insuffisamment promus et les organisations formellement constituées et spécialisées dans le secteur des D3E sont également peu nombreuses parce que ces dernières doivent solliciter un permis environnemental du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable. Il est constaté que les défis du secteur sont nombreux et ils doivent être adressés de façon simultanée pour assurer la durabilité de la structuration du secteur des D3E au Cameroun. C'est pourquoi trois organisations de la société civile seront mobilisées à raison d'une organisation dans chacune des localités suivantes Bafoussam, Bertoua et N'Gaoundéré pour conduire les actions de renforcement des capacités et de structuration des acteurs impliqués dans la gestion des D3E.

2. Objet

L'objectif global de l'étude est mobiliser une organisation de la société civile pour l'analyse de l'état initial et la caractérisation, des procédés de valorisation des D3E, ainsi que la conduite de la formation, du contrôle et la surveillance des Organisations de la Société Civile mobilisées pour la gestion durable des D3E dans les villes concernées par l'intervention du PATNUC.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la présente prestation, le Consultant devra :

- Faire un inventaire de toutes les initiatives de valorisation des déchets électroniques et les procédés utilisés, identifier leurs points forts et faibles, ainsi que les localités de leur mise en œuvre ;
- Décrire et caractériser les parties prenantes intervenant dans le domaine des D3E ;
- Identifier des appuis à apporter aux acteurs de la filière pour une bonne capitalisation des actions de valorisation des D3E et l'usage des bonnes pratiques de travail dans les conditions d'hygiène, de sécurité, de sûreté et environnemental appropriées ;
- Caractériser la chaîne de valeur des D3E et les opportunités qu'elle offre ;
- Développer les modules de renforcement des capacités portant sur la formation et l'accompagnement à la mise en œuvre des procédés de valorisation des D3E, la dangerosité de certains composants et bonnes pratiques de travail ;
- Conduire les actions de renforcement des capacités sur la connaissance et la mise en œuvre des procédés de valorisation des D3E et la dangerosité de certains composants valorisés et issus des D3E et les bonnes pratiques de travail ;
- Mener les actions de contrôle et de surveillance des activités menées par les organisations de la société civile.

4. Période d'exécution

La durée de la mission est de dix-huit (18) mois.

5. Participation et origine

Pour mener à bien cette étude, le consultant devra :

- être une organisation de la société civile ayant une expérience avérée dans le domaine de la gestion des déchets en général et dans le domaine de la gestion des équipements électriques et électroniques de façon spécifique ;
- Justifier d'au moins 05 ans dans la gestion des déchets en général
- avoir conduit au moins trois (03) missions dans le développement des procédés de valorisations des D3E ; trois (03) missions dans le développement des modules de formation et au moins deux (02) missions dans le renforcement des capacités dans le domaine des D3E.

L'OSC/GIE/GIC devra fournir des experts de haut niveau regroupant les compétences suivantes :

- Un chef de mission, Spécialiste dans le domaine de la gestion des déchets titulaire d'un diplôme de BAC+4 en géographie, génie civil, informatique, environnement ou tout autre diplôme reconnu équivalent. Il devra disposer d'une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des déchets en général et des D3E en particulier ; et avoir conduit au moins (02) missions dans la valorisation des déchets électroniques, (02) missions dans le développement des modules de formation et la conduite des activités de renforcement des capacités ;
- Un environnementaliste spécialisé en aménagement des terroirs et en mobilisation des collectivités territoriales décentralisées, titulaire d'un diplôme de BAC+ 4 en Urbanisme, en Environnement, QHSE, ou tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant au moins 03 ans d'expérience professionnelle. Il devra avoir réalisé au moins deux (02) missions en évaluation environnementale ou en analyse des risques et deux (02) missions en appui à la collectivité territoriale décentralisées et aménagement des terroirs ou des territoires ;
- Un Spécialiste en analyse institutionnelle, des conditions de travail et en renforcement des capacités, titulaire d'un Bac+4 en gestion des ressources humaines, en analyse institutionnelle, renforcement des capacités ou tout autre diplôme reconnu équivalent. Il devra avoir une bonne connaissance en gestion des conditions de travail, ayant au moins trois (04) ans d'expérience professionnelle en analyse institutionnelle et en gestion des ressources humaines. De plus, il devra avoir conduit au moins trois (03) missions en analyse institutionnelle, conditions de travail et deux missions en renforcement des capacités ;
- Un expert en santé spécialisé en biologie clinique, titulaire d'un diplôme de BAC+4 en biologie clinique, santé publique, épidémiologie ou tout autre diplôme reconnu équivalent. Il devra avoir une bonne connaissance en diagnostic clinique et en analyse des questions de santé liées à la manipulation des produits dangereux et toxiques et posséder une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la réalisation des examens cliniques et la conduite des enquêtes de perception des acteurs aux affections diverses liées à la santé.

6. Remises des offres

Les termes de référence de cette prestation sont disponibles dans le UNDB online(<https://devbusiness.un.org>) et peuvent être obtenus en version PDF par courriel à : procurement@patnuc.cm.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à procurement@patnuc.cm ou par téléphone au numéros :+237 222 232 628 / 242 237 222.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le **13 mars 2024 , à 15 heures.**

- soit par courriel à : procurement_oscgicgie@patnuc.cm Le format du fichier est le format PDF. L'offre doit être incluse dans un fichier unique avec le nom qui respecte la nomenclature suivante : {CONSULTANT}_{NumASMI}_{DATESOUMISSION}.pdf Ex (Ex : CANON_ASMI003_23052023.pdf). Toute offre non conforme sera rejetée.
- soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. :+237 222 232 628 portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 002 DU20 février 2024 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE, GIC, GIE) POUR LA REALISATION DE L'ANALYSE DE L'ETAT INITIAL ET LA CARACTERISATION DES PROCÉDES DE VALORISATION DES D3E, AINSI QUE LA CONDUITE DE LA FORMATION, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE MOBILISEES POUR LA GESTION DURABLE DES D3E DANS LES VILLES CONCERNEES PAR L'INTERVENTION DU PATNUC»

7. Composition du dossier

Le Ministre des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) invite, en vue de l'élaboration d'une liste restreinte, les consultants qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (Organisation de la Société Civile, GIC, GIE) intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc.) indiquant qu'ils sont qualifiés pour l'exécuter les services sollicités. Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Postes et Télécommunications ;
- La justification du statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant de procéder à la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non-justifiée sera sans importance.

8. Critères d'évaluation

Les Consultants sont informés que le recrutement des cabinets ou des groupements de cabinets/bureaux d'études interviendra au bout du processus dit de la « **Sélection fondée sur la qualification des Consultants** » (SQC) telle que décrite dans le **Règlement de la passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de juillet 2016 revue en octobre 2017, puis août 2018 et novembre 2020.** Les langues de travail sont le français et l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit règlement, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

YAOUNDE le 20 Février 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0004/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/IP3/20234 DU 19 FEV 2024
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU THIRD PARTY MONITORING (TPM) DANS LA TRAVERSEE URBAINE DE
LA VILLE DE BAMENDA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet de Développement du Secteur des Transports et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour la mise en œuvre du Third Party Monitoring (TPM) dans la traversée urbaine de la ville de Bamenda dans la traversée urbaine de la ville de Bamenda (6.5 km) , dans le cadre du Programme de Développement du Secteur des Transports (PDST).

2. Consistance des prestations

Les Services prévus au titre de cette opération consisteront essentiellement à :

- procéder à des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires notamment les populations de la Zone d'Intervention du Projet (ZIP) et vérifier l'effectivité de la mise en œuvre des mesures sécuritaires retenues, des mesures de sauvegarde, et des mesures visant l'implication et la participation des populations locales et veiller également à la mise en œuvre effective du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), de la communication sociale, des mesures de violences basées sur le genre (VBG).;
- identifier des goulots d'étranglement (surtout sociaux) dans la mise en œuvre des travaux afin de proposer des pistes de solutions ;
- mettre à disposition du Maître d'Ouvrage des données factuelles (prise de vue, vidéos, coordonnées GPS, etc.) pouvant appuyer la prise de décision;
- informer dans les 24h de tout incident et/ou accident ;
- faire du reporting de toutes les informations collectées sur le terrain, que ce soit par le biais de la collecte de données mobiles ou sur des formulaires papier.

3. Période d'exécution

La durée de cette prestation est de vingt-quatre (24) mois exclu le temps de validation des rapports par l'Administration. Les prestations sont prévues pour débuter en Juillet 2024.

4. Financement

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies **au plus tard quatorze (14) jours après publication à quinze (15) heures, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention :

« **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU THIRD PARTY MONITORING (TPM)
DANS LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE BAMENDA** ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics

Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPRFC) ;

Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.

Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

6. Composition du dossier

Pour faire acte de candidature, le Consultant sera une ONG et devra remplir les critères de qualification ci-dessous :

- Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le suivi et évaluation des programmes d'appui et projets de développement social financé par les Partenaires Techniques et Financiers (avec justificatif : copie contrat attestation de bonne fin ou PV) 20 points ;
- Expérience spécifique [au moins deux (2) missions similaires] dans la mise en œuvre du Third Party Monitoring (TPM) dans les projets d'infrastructures (avec justificatif : copie des contrats) 30 points ;
- Avoir des connaissances des standards internationaux et des politiques des partenaires techniques et financiers 20 points ;
- Expérience dans la zone d'influence du projet au cours des dix dernières années ainsi qu'une expérience avérée dans les zones de crises socio-sécuritaires (avec justificatif : copie des contrats) 20 points ;
- Avoir un siège dans la zone du projet (Bamenda/Mezam) et s'exprimer en anglais serait un atout. 10 points.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

8. Evaluation et publication des resultats

De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/D13-26/AAONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 13/07/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 047 06 340050 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale de la Santé Publique du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot et définis comme suit:

- Réhabilitation et rénovation de la Délégation Régionale de la Santé Publique du Littoral

Lesdits travaux sont en plusieurs tâches à savoir :

- Travaux préliminaires,
- Etanchéité et plafond;
- Béton armé et maçonnerie ;
- Aménagement extérieur et Maçonnerie ;
- Enduits- Chapes -Divers ;
- Revêtement Scellés ;
- Charpente - Couverture ;
- Plomberie sanitaire ;
- Menuiserie : Alu-Métallique -Vitrerie ;
- Peinture ;
- Electricité et climatisation ;
- Ouverture ;
- Fluides.

3. Cout Prévisionnel

pour un Montant prévisionnel de **Soixante-quinze Millions** (75 000 000) **Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2024 du MINSANTE, imputation budgétaire **58 40 047 06 340050 523112**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à « ***l'Immeuble de la Santé*** » abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au Rez de chaussée de ***l'Immeuble de la Santé*** abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de ***Cent mille (100 000)*** Francs CFA.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- * 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- * 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- * 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- * Format PDF pour les documents textuels ;
- * JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le **21/03/2023** à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 relatif aux travaux de réhabilitation de la
Délégation régionale de la Santé Publique du Littoral.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06)** mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d' ***Un Million cinq Cent Mille*** (1 500 000)Francs **CFA**

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le **21/03/2024** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, **à partir de 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation fixent les conditions minimales à remplir.

Il s'agit notamment :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures, accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence ou non conforme de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Non satisfaction d'au moins 75% Critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par l'ARMP ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Attestation de surface financière ou capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre à hauteur de 50% au moins du montant prévisionnel.
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Personnel technique de l'entreprise ;
- d) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- e) Attestation de visite de site et rapport de visite signés sur l'honneur ;
- f) Matériel de chantier à mobiliser ;
- g) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- h) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75%** de **Oui** seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble siège de la Croix – Rouge.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 13 Février 2024

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°011/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/02/2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE, D'UN LOT DE DEUX(02) PONTS BASCULES ELECTRONIQUES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service, de deux (02) ponts bascules électroniques à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture, l'installation, et la mise en service, d'un lot de deux(02) ponts bascules électroniques à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **250 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/03/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°011/24/AOIO/SDCC/CIPM

**DU 09/02/2024 POUR LA FOURNITURE, ET LA MISE EN SERVICE, D'UN LOT DE DEUX (02) PONTS
BASCULES ELECTRONIQUES A LA SODECOTON.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu Maroua et Tchatibali dans un délai de **120jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **5 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03)mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **28/03/2024** à partir de **16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

DESIGNATION	SPECIFICATION TECHNIQUE ET NORME APPLICABLE
<p>Pont bascule électronique et accessoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ü Tablier en béton avec châssis orthotrope (nervures en continu) ü Configuration fondation : Installation hors sol ü Profil : > 35 cm ü Portée 60 à 80T ü Précision 20Kg. ü Longueur : 18m ü Accessibilité capteur par le côté. ü 8 Capteurs analogiques Sensorcar de 40T interconnectés par boîte de jonction Terminal de pesé Arpège Mater K et répéteur de poids numérique Arpège RP 75 ou équivalent.

Installation, Configuration et intégration	Visite obligatoire des sites d'installation pour meilleur appropriation des modifications de génie civil à intégrer (présenter un rapport de visite de site).
	Fourniture du plan de remblai de fosse
	Fournitures des plans d'installation du pont bascule
	Fourniture des plans de coffrage des <ul style="list-style-type: none"> ● Massifs d'appuis du tablier avec des détails <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les réservations - La mise à terre des massifs et du tablier <ul style="list-style-type: none"> - Les charges appliquées sur chaque massif et leur coefficient de majoration (charges permanentes, charges verticales et charges horizontales)
Connexe :	<ul style="list-style-type: none"> ● Formations des opérateurs pont bascule sur le contrôle et l'entretien de routine d'un pont bascule <ul style="list-style-type: none"> ● Fourniture de tous les documents techniques du pont bascule échéant. ● Approbation de modèle et vérification primitive par l'autorité compétente. ● Pièces de rechange <ul style="list-style-type: none"> ü 04 Capteurs analogiques Sensorcar de 40T, ü 02 boites de jonction en PDR ü 02 répéteurs de poids Arpège RP 75 ü 02 terminal de pesé Arpège Master K.
Contrôle et Poinçonnage pont bascule	<ul style="list-style-type: none"> ● Contrôle et Poinçonnage du Pont Bascule électronique selon la loi N° 2004/002 du 2 Avril 2004 régissant la métrologie légale au Cameroun en conformité avec l'OIML : <ul style="list-style-type: none"> 6 Non-variabilité d'au moins 70% des sous-étapes de modèle et vérification primitive par l'autorité compétente. 7 Absence d'un prix unitaire quantifié ; 8 Absence des prospectus accompagnés des certificats de masses de contrôle (Minimum 10 tonnes de masses).

9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 Absence de l'agrément en métrologie signé par les autorités compétentes ;

11 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

12 Absence etou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente



13 L'absence d'un arrêté ministériel d'approbation de model du pont bascule provisoire (propriété du soumissionnaire).

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent- quatre-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 9 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT NO02 /AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 09 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GOP-REY-SASSA GORDO-HORMBALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRÉ. DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tcholliré, lance un d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'ouverture de la route communale REY_SASSA GORDO_HORMBALI dans la commune de Tcholliré, Département du mayo-Rey, Région du nord

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Installation de chantier
- Nettoyage et terrassements
- Chaussée
- Assainissement et drainage
- Signalisation et équipements de sécurité
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante-trois millions (53 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises des routes et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024 du MINTP sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la commune de TCHOLLIRE dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de TCHOLLIRE dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Tcholliré d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000)** francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. BP, FAX, Téléphone, ...

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard le 08 Mars 2024 à 13h00 heures. Elle devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offre **N°02/AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 09 Février 2024** pour l'exécution des travaux d'ouverture de la route communale **GOP-REY-SASSA GORDO-HORMBALI dans la commune de Tcholliré**. Département du mayo-Rey, Région du nord.

(En procédure d'urgence)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de un **million soixante mille (1.060.000)** francs CFA; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents.

Elles doivent dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 08 Mars 2024 à 14h00 heures par la Commission Interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires

les critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit:

- Absence de la caution de soumission
- pièces administratives absentes ou non conformes à l'ouverture des plis et non complétées après 48 heures
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70 /. (OUI),
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission.

2) Les critères relatifs à la qualification des candidats

NO	CRITERES ESSENTIELS	NOTATION BINAIRE
1	Présentation générale de l'offre	OUI/NON
2	Le chiffre d'affaire	OUI/NON
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	OUI/NON
4	les références de l'entrepreneur	OUI/NON
5	l'expérience du personnel	OUI/NON
6	La disponibilité du matériel et des équipements	OUI/NON
7	La capacité financière	OUI/NON

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera retenue pour la suite de la procédure

15. Attribution

L'Autorité Contactante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disant et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

TCHOLLIRE le 9 Février 2024

Le MAIRE

LAWAN AODOU

COMMUNE DE MENGANG

ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM-C-MG/2024 DU 24/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA'AXE : NKOLBECK- ATONG – EVOUNG – SOUS-PREFECTURE MENGANG DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

MENGANG le 20 Février 2024

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !